

Vision climat

Rapport sur les
progrès climatiques





Table des matières

■ Message du ministre de l'Environnement	4 – 5
■ Introduction.....	6 – 9
■ Section 1 : Plans à long terme	10 – 15
■ Section 2 : Transition vers une économie à faibles émissions de carbone.....	16 – 20
■ Section 3 : Réduire les émissions de gaz à effet de serre des secteurs	21 – 27
■ Section 4 : Efficacité énergétique et conservation de l'énergie	28 – 31
■ Section 5 : Collaboration et coopération.....	32 – 34
■ Section 6 : Se préparer au changement climatique	35 – 45
■ Section 7 : L'avenir.....	46 – 48
■ Conclusion.....	49



Message du ministre

Message du ministre

L'air pur, l'eau propre et les grands espaces font de l'Ontario un endroit où il fait bon vivre, travailler et s'amuser.

Le changement climatique menace le milieu naturel qui subvient à nos besoins, les routes, les bâtiments, les denrées alimentaires et l'eau. Face à cette réalité, nous ne pouvons nous permettre de ne rien faire. Nous devons prendre des mesures concrètes afin de protéger notre environnement, notre qualité de vie et notre économie.

Dans un monde où l'on met de plus en plus l'accent sur la viabilité des zones urbaines et une approche axée sur la réduction des émissions de carbone pour répondre aux besoins énergétiques croissants, l'Ontario passe à l'action. Nous instaurons une culture de la conservation et une économie propre et viable axée sur de faibles émissions de carbone. Nous voulons ainsi nous assurer que les décisions que nous prenons aujourd'hui permettront à nos enfants de grandir au sein d'un environnement productif, protégé et respecté de tous.

Il y a cinq ans, nous avons mis en œuvre le Plan d'action contre le changement climatique, notre cadre de travail visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, et, il y a un peu plus d'un an, *Faire face au changement climatique : Stratégie d'adaptation et plan d'action de l'Ontario*, un plan nous permettant de nous préparer et de nous adapter aux effets du changement climatique.

Depuis la mise en œuvre de ces initiatives, nous avons franchi des étapes importantes et sommes reconnus pour nos réalisations. Nous sommes les premiers en Amérique du Nord à avoir fermé des centrales au charbon. Nous avons ainsi réduit considérablement les émissions de gaz à effet de serre et d'autres contaminants, ce qui est bénéfique pour l'environnement et la santé de la population de l'Ontario. L'aménagement de collectivités compactes où l'infrastructure et les services régionaux de transport en commun jouent un rôle de premier plan est essentiel pour réduire les émissions globales de gaz à effet de serre et gérer les effets du changement climatique.

Aujourd'hui, l'Ontario se classe au deuxième rang parmi les provinces canadiennes ayant les plus faibles émissions de gaz à effet de serre par habitant. En effet, les émissions de la province sont d'environ cinquante pour cent inférieures à la moyenne

nationale. Plus tôt cette année, l'organisme Corporate Knights a nommé l'Ontario la province la plus verte. De plus, nos exigences en matière d'efficacité énergétique intégrées au Code du bâtiment, qui sont entrées en vigueur en janvier 2012, sont considérées comme les meilleures en Amérique du Nord par l'Alliance de l'Efficacité Énergétique du Canada. Nous avons obtenu ces résultats en lançant des initiatives de lutte contre le changement climatique qui sont parmi les plus novatrices en Amérique du Nord. Pour ce faire, nous avons collaboré avec l'industrie, les collectivités et les particuliers et avons fait appel aux connaissances de pointe des institutions scientifiques et des établissements universitaires de l'Ontario.

Le changement climatique est à la fois un défi environnemental et une vaste source potentielle de développement durable pour le présent et l'avenir. Nous plaçons l'Ontario dans une position où il pourra protéger l'environnement, attirer des investissements et favoriser la création d'emplois en tant que chef de file au sein de l'économie à faibles émissions de carbone. Notre engagement à l'égard de l'énergie verte, comme l'électricité produite par les éoliennes et les panneaux solaires, génère des investissements de plus de 16 milliards de dollars et appuie ou crée des milliers d'emplois. Les entreprises ontariennes demeureront des chefs de file mondiaux de la mise au point de technologies, de produits et de services permettant d'assainir l'environnement et d'assurer un avenir économique viable.

Le présent rapport décrit la voie dans laquelle nous nous sommes engagés en compagnie de la population ontarienne. Nous léguerons aux générations futures des moyens efficaces de relever les défis associés au changement climatique. Pour nous-mêmes et pour ces générations, nous devons bâtir un Ontario plus fort et plus viable que jamais où la prospérité va de pair avec le respect de l'environnement.

Jim Bradley
Ministre de l'Environnement



INTRODUCTION

L'été dernier, l'Ontario a connu les périodes de chaleur et de sécheresse parmi les plus intenses de son histoire. Les étés plus chauds et les hivers plus courts peuvent être agréables pour certains, mais ont une incidence négative sur nos collectivités et nos entreprises. Si les émissions de gaz à effet de serre (GES) continuent d'augmenter, toute la population de la planète sera de plus en plus vulnérable aux effets du changement climatique.

Les effets du changement climatique en Ontario et ailleurs dans le monde comprennent les suivants : la modification de la saison de croissance par temps chaud, la baisse du niveau d'eau dans les Grands Lacs, un stress accru sur l'infrastructure publique en raison de phénomènes météorologiques extrêmes, le stress que subissent les personnes vulnérables en raison de la chaleur, une hausse de la demande de services d'urgence et un impact sur le tourisme et les loisirs.

Le changement climatique n'est pas un problème temporaire. La réalité est telle que nous devons modifier notre planification, nous préparer d'une autre façon et protéger ce que nous pensions être à l'abri. Nous voulons tous un environnement durable et un avenir sûr et propre pour nous-mêmes et nos enfants.

Il faut analyser attentivement notre mode de planification et la façon dont nous relevons les défis associés au changement climatique. En collaboration avec nos partenaires, nous mettons en œuvre un large éventail de politiques d'atténuation et de stratégies d'adaptation qui procurent de nombreux avantages à l'Ontario.

L'utilisation de combustibles fossiles pour la production d'énergie et de chaleur, le transport, l'agriculture, l'enfouissement des déchets et les activités industrielles contribuent au changement climatique. Un grand nombre de GES resteront dans l'atmosphère pendant quelques années et, dans certains cas, pendant des centaines d'années. Nous savons que nous pouvons réduire les émissions nocives tout en protégeant les collectivités et sans nuire à la prospérité des entreprises.

Aucune politique et aucun programme ne peuvent à eux seuls régler la question du changement climatique. L'Ontario collabore étroitement avec tous les secteurs qui contribuent au changement climatique et qui sont touchés par ce problème et sollicite le concours des collectivités, de l'industrie et du secteur de la recherche afin d'optimiser l'efficacité de nos stratégies d'atténuation et d'adaptation.

En Ontario, nous avons la chance d'avoir toujours pu compter sur notre environnement quand nous en avons besoin. Les générations précédentes ont profité d'une eau propre, de magnifiques parcs et forêts, de ressources qui semblaient inépuisables et d'un air pur pendant qu'elles bâtissaient leur avenir et celui de leurs enfants. C'est à nous maintenant de protéger ces ressources en



faisant appel à notre ingéniosité et à notre capacité d'adaptation, qui sont mises à l'épreuve. Deux choix s'offrent à nous : nous relevons ce défi ou nous ignorerons le fait que le changement climatique est l'enjeu qui marquera notre génération.

Voici certains des effets du changement climatique sur notre vie :

L'eau que nous buvons et que nous utilisons

- Les Grands Lacs représentent environ 20 % des réserves mondiales d'eau douce et sont la principale source d'eau potable de la population ontarienne. Or, le niveau d'eau des Grands Lacs pourrait baisser d'un mètre d'ici 2050¹. De plus, leur concentration de glace a diminué². Comme il neige moins en hiver et que les étés sont plus chauds, le niveau d'eau est plus faible, ce qui peut favoriser la croissance excessive d'algues nuisibles qui menacent la santé. De plus, les frayères et d'autres éléments naturels situés près des rives peuvent être perturbés pour quelque temps.
- La production d'hydroélectricité peut être moins efficace si la fonte des neiges hâtive modifie le débit saisonnier.

L'agriculture et la production d'aliments

- Le secteur agricole de l'Ontario est diversifié et génère près du quart de la production agricole totale du Canada. On croyait auparavant que le temps plus chaud et les saisons de croissance plus longues seraient bénéfiques pour les agriculteurs ontariens, mais cette perception est en train de changer. Le changement climatique menace certaines cultures et les variations de température et de précipitations annuelles créent des défis de taille. Dans plusieurs régions de la province, l'été chaud et sec a des effets négatifs sur les grandes cultures et les cultures horticoles.

Notre santé

- La hausse des températures et la détérioration de la qualité de l'air entraîneront une augmentation du nombre de personnes souffrant d'une maladie causée par la chaleur ainsi que de troubles respiratoires et cardiovasculaires, tandis que les grands froids augmenteront le nombre de cas d'hypothermie et de gelures.

1 Ressources naturelles Canada, *Nos eaux*, 2009. <http://www.rncan.gc.ca/sciences-terre/changements-climatiques/adaptation-collectivites/affiche/640>

2 <http://journals.ametsoc.org/doi/abs/10.1175/2011JCLI4066.1>



- La hausse des températures l'été et le raccourcissement des hivers augmenteront le risque de maladies (p. ex., la maladie de Lyme et la maladie causée par le virus du Nil occidental) propagées par les moustiques, les tiques et d'autres vecteurs en raison des changements écologiques, d'une exposition accrue et de l'accélération du cycle de maturation des pathogènes.
- Le prolongement du temps chaud peut aggraver les allergies et les troubles respiratoires en raison de la production accrue de pollen et de spores. De plus, une plus grande exposition aux rayons du soleil par temps chaud peut accroître le nombre de coups de soleil, d'affections oculaires et de troubles connexes.
- Les autres effets possibles du changement climatique sur la santé humaine comprennent le risque plus élevé de maladies d'origine alimentaire ou hydrique; et le risque de blessures, de maladies ou de décès en raison des dommages causés à l'infrastructure par les phénomènes météorologiques extrêmes comme les inondations, le verglas et les tempêtes de vent.

Les écosystèmes de l'Ontario

- Les hivers plus courts et l'évaporation accrue l'été entraînent des changements parmi les écosystèmes diversifiés de l'Ontario. Par exemple, les plantes et les animaux s'adapteront à ces changements, migreront vers de nouveaux habitats ou disparaîtront. Les pêcheurs sportifs prennent déjà des poissons d'eaux chaudes là où ils pêchaient des poissons d'eaux froides.
- Les forêts couvrent près de 65 % du territoire de la province. Les arbres ne peuvent migrer aussi rapidement que la plupart des animaux, et la répartition des conifères et des arbres à feuilles caduques va changer.
- La migration des espèces méridionales vers les habitats du Nord, de l'Est et de l'Ouest de l'Ontario peut menacer les écosystèmes de ces régions et affecter les collectivités et les économies locales.
- La saison des feux est de plus en plus longue. Par exemple, elle dure maintenant une semaine de plus dans le Nord-Ouest de l'Ontario que dans les années 1960.

Le saviez-vous?

Selon le Bureau d'assurance du Canada, les catastrophes comme les inondations ont coûté environ 1,6 milliard de dollars en 2011 et près de 1 milliard de dollars par année au cours des deux années précédentes. La plupart de ces sinistres assurés étaient attribuables à des phénomènes météorologiques extrêmes.



Les 5 et 6 juin 2010, une tempête de vent et des orages ont frappé la ville de Leamington, située dans le Sud de l'Ontario, et les environs et ont entraîné des sinistres assurés évalués à 120 millions de dollars touchant des biens résidentiels et commerciaux.

[Source : Property Claim Services, 23 novembre 2010 : Catastrophe Serial No. 23-4. Estimation finale]

L'infrastructure publique et les biens personnels

- L'âge moyen de l'infrastructure, c'est-à-dire les routes, les ponts, les réseaux d'égouts et les bâtiments, est de 15,4 ans. On a tenu compte des conditions météorologiques passées comme les variations saisonnières lors de la conception de l'infrastructure, mais probablement pas des conditions météorologiques extrêmes. Cela signifie que la durée de vie de l'infrastructure pourrait être inférieure aux prévisions, ce qui pourrait menacer la sécurité publique.
- Les collectivités éloignées du Grand Nord ont besoin des routes d'hiver pour les déplacements des voyageurs et le transport des marchandises. Les hivers plus chauds et l'arrivée hâtive du printemps peuvent réduire considérablement la période d'utilisation des routes d'hiver et la ramener à trois semaines seulement certaines années.

Il est facile de voir les effets du changement climatique sur notre vie et la portée des mesures que nous devons prendre en permanence. Nous devons réduire les émissions de GES, mais aussi préparer la population et les industries afin qu'elles puissent s'adapter à un nouvel environnement.

Que ce soit de façon directe ou indirecte, notre économie dépend de l'environnement. Nous ne pouvons nous permettre de rester à l'écart. Nous nous sommes engagés à prendre les décisions qui répondront aux besoins de la population de l'Ontario, y compris les agriculteurs, les gestionnaires de biens et les décideurs, afin d'assurer notre avenir à long terme.

C'est pour cette raison que l'Ontario continue d'investir dans les technologies propres et prend des mesures afin de protéger les collectivités contre les effets du changement climatique. Un grand nombre de ces mesures permettront de réduire les émissions de GES, de nous protéger contre les pertes graves causées par les phénomènes météorologiques extrêmes et de stimuler l'économie de la province dans l'immédiat et à long terme.

Dans toutes les régions de la province, tant en milieu urbain que rural, des groupes, des particuliers, des écoles et des industries font preuve de leadership en réduisant leur empreinte carbone, en mettant au point des technologies propres novatrices et en encourageant d'autres personnes à passer à l'action.

Tout au long du présent rapport, vous découvrirez les mesures clés que prend l'Ontario afin de lutter contre le changement climatique. De plus, vous prendrez connaissance d'exemples de leadership et verrez comment des collectivités, des entreprises et des particuliers de toutes les régions de la province participent à cette lutte.



SECTION 1 : PLANS À LONG TERME

L'Ontario s'est fixé comme objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 6 % par rapport aux niveaux de 1990 d'ici 2014. En tenant compte des initiatives mises en œuvre jusqu'à présent, nous prévoyons que l'Ontario réalisera plus de 90 % des réductions nécessaires pour atteindre son objectif de 2014.

Vous pouvez télécharger une annexe détaillée fournissant des données sur les émissions de GES de l'Ontario en format PDF à partir de notre site Web : http://www.ene.gov.on.ca/environment/fr/resources/STDPROD_100827 (version française) ou http://www.ene.gov.on.ca/environment/en/resources/STDPROD_100825 (version anglaise).

Nous avons abattu beaucoup de travail jusqu'à maintenant. Toutefois, nous savons que les solutions que nous mettons en œuvre aujourd'hui doivent tenir compte de l'avenir de notre province. Nous élaborons une série de politiques et de programmes qui réduiront les émissions de GES dans l'immédiat et à long terme et établiront un cadre de prospérité au sein de la nouvelle économie à faibles émissions de carbone.

Nous avons déjà mis en place plusieurs des composantes de ce cadre et pouvons constater les avantages cumulatifs et interreliés de nos initiatives.

UN CHEF DE FILE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE PROPRE ET DE CRÉATION D'EMPLOIS

Nous faisons la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et créons des emplois en remplaçant les sources d'énergie produisant des émissions de GES, comme le charbon, par des sources d'énergie propre.

Nous favorisons des changements positifs au sein du réseau d'électricité de l'Ontario grâce à la *Loi de 2009 sur l'énergie verte et l'économie verte* et au Plan énergétique à long terme.

PROTÉGER LES ESPACES VERTS, LES TERRES AGRICOLES ET L'ÉCOLOGIE

Les espaces verts ainsi que les terres agricoles et les forêts protégées sont importants pour des collectivités et un environnement sains.

Nous poursuivons la mise en œuvre de stratégies dans le cadre du Plan de croissance, du Plan de la ceinture de verdure et des plans communautaires d'aménagement du Grand Nord dans le but de favoriser la croissance viable tout en protégeant les terres.



S'ATTAQUER AUX ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DANS TOUS LES SECTEURS

Nous avons mis en œuvre des mesures de réduction des émissions de GES dans les industries et les secteurs de l'électricité, des bâtiments, des transports, de l'agriculture et des déchets.

Nous aidons ces secteurs à élaborer des approches novatrices qui préservent leur compétitivité tout en leur permettant de s'acquitter de leurs responsabilités environnementales.

FAVORISER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LA CONSERVATION DE L'ÉNERGIE

Nous encourageons les Ontariennes et Ontariens à économiser l'énergie. De plus, nous collaborons avec les sociétés d'électricité et de gaz naturel afin d'améliorer les programmes d'efficacité énergétique.

Ces programmes réduisent les émissions de GES et aident les familles et les entreprises à faire des économies.

INVESTIR DANS LE TRANSPORT EN COMMUN AFIN DE SOUTENIR UNE INFRASTRUCTURE SOLIDE ET DES COLLECTIVITÉS OÙ IL FAIT BON VIVRE

Le gouvernement provincial effectue des investissements sans précédent dans le transport en commun afin de soutenir une infrastructure solide.

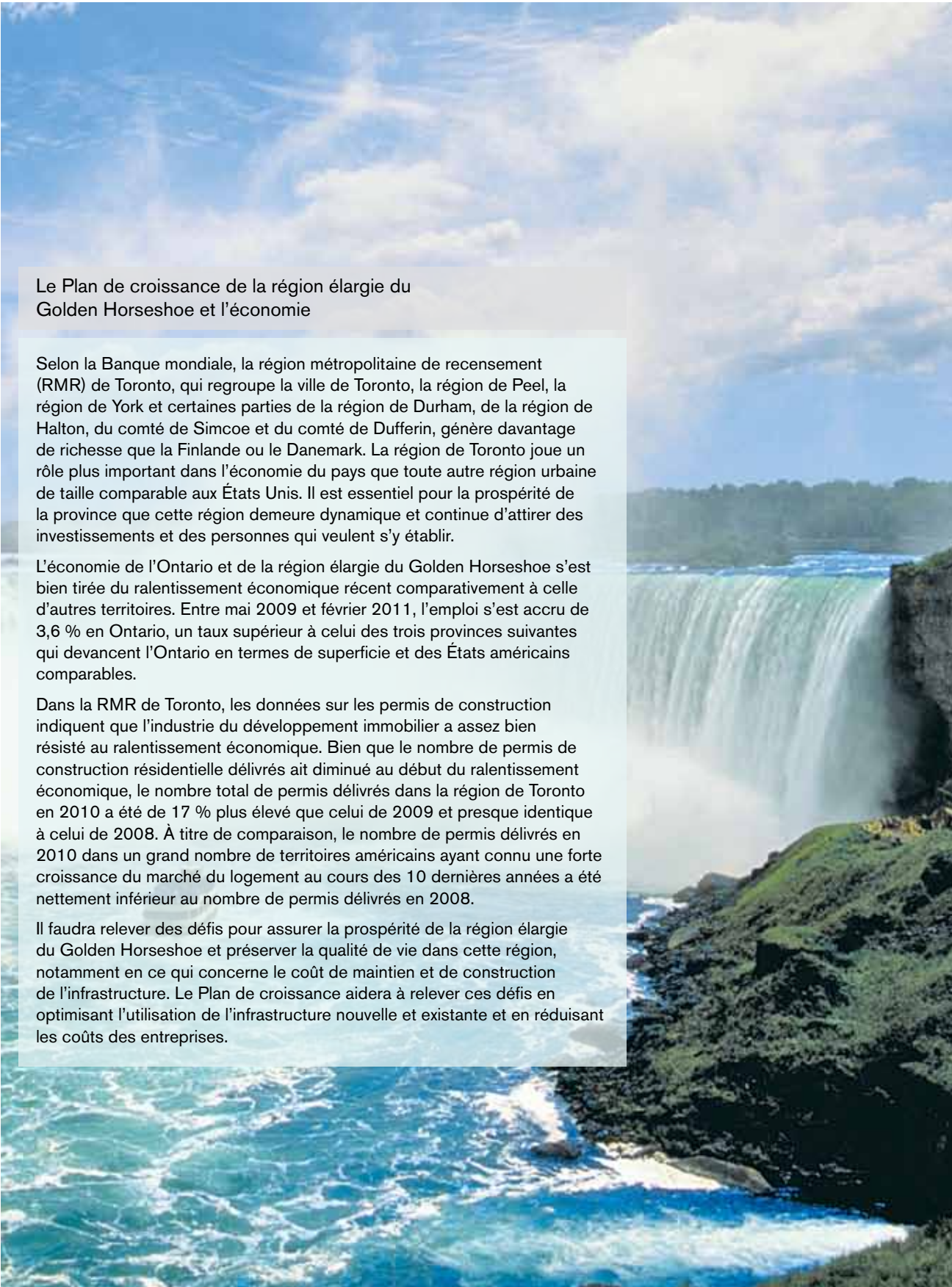
Lorsqu'il est plus facile de laisser sa voiture à la maison, on favorise la santé des collectivités et on contribue à la protection de l'environnement.

Nous jetons des assises qui nous aideront à réduire notre empreinte carbone. Nous avons mis en œuvre un certain nombre d'initiatives à long terme afin d'atteindre nos objectifs. Les initiatives suivantes sont essentielles pour nous aider à atteindre nos objectifs à l'avenir.

Déclaration de principes provinciale

Dans le cadre de l'examen de la Déclaration de principes provinciale effectué aux termes de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, le ministère des Affaires municipales et du Logement collabore avec le ministère de l'Environnement et d'autres ministères afin d'étoffer les politiques applicables au changement climatique.

Des ébauches de politiques ont été affichées sur le Registre environnemental en septembre 2012 aux fins de consultation. Elles proposent des révisions visant à mieux faire connaître les effets du changement climatique sur les collectivités ontariennes et à exiger qu'on tienne compte de ces effets.



Le Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe et l'économie

Selon la Banque mondiale, la région métropolitaine de recensement (RMR) de Toronto, qui regroupe la ville de Toronto, la région de Peel, la région de York et certaines parties de la région de Durham, de la région de Halton, du comté de Simcoe et du comté de Dufferin, génère davantage de richesse que la Finlande ou le Danemark. La région de Toronto joue un rôle plus important dans l'économie du pays que toute autre région urbaine de taille comparable aux États Unis. Il est essentiel pour la prospérité de la province que cette région demeure dynamique et continue d'attirer des investissements et des personnes qui veulent s'y établir.

L'économie de l'Ontario et de la région élargie du Golden Horseshoe s'est bien tirée du ralentissement économique récent comparativement à celle d'autres territoires. Entre mai 2009 et février 2011, l'emploi s'est accru de 3,6 % en Ontario, un taux supérieur à celui des trois provinces suivantes qui devancent l'Ontario en termes de superficie et des États américains comparables.

Dans la RMR de Toronto, les données sur les permis de construction indiquent que l'industrie du développement immobilier a assez bien résisté au ralentissement économique. Bien que le nombre de permis de construction résidentielle délivrés ait diminué au début du ralentissement économique, le nombre total de permis délivrés dans la région de Toronto en 2010 a été de 17 % plus élevé que celui de 2009 et presque identique à celui de 2008. À titre de comparaison, le nombre de permis délivrés en 2010 dans un grand nombre de territoires américains ayant connu une forte croissance du marché du logement au cours des 10 dernières années a été nettement inférieur au nombre de permis délivrés en 2008.

Il faudra relever des défis pour assurer la prospérité de la région élargie du Golden Horseshoe et préserver la qualité de vie dans cette région, notamment en ce qui concerne le coût de maintien et de construction de l'infrastructure. Le Plan de croissance aidera à relever ces défis en optimisant l'utilisation de l'infrastructure nouvelle et existante et en réduisant les coûts des entreprises.



Parmi les politiques provisoires affichées aux fins de consultation, citons les suivantes :

- Pour assurer l'existence de collectivités saines et sûres, où il fait bon vivre, il faut promouvoir des formes d'aménagement et d'utilisation du sol qui préservent la biodiversité et la capacité d'adaptation au changement climatique.
- Les formes d'utilisation du sol dans les zones de peuplement sont fondées sur des densités et une diversité d'utilisations du sol qui réduisent au minimum les répercussions néfastes sur la qualité de l'air et le changement climatique.
- L'infrastructure et les installations de services publics sont fournies d'une manière coordonnée, efficiente et rentable qui tient compte des répercussions du changement climatique tout en répondant aux besoins prévus. Les offices d'aménagement tiennent compte des répercussions potentielles du changement climatique susceptibles d'accroître les risques associés aux dangers naturels.

Plan énergétique à long terme

En novembre 2010, le gouvernement de l'Ontario a rendu public son Plan énergétique à long terme. Ce plan établit un programme de transformation axé sur l'énergie propre qui crée des milliers d'emplois et permet d'assainir l'air pour les générations futures.

Le plan énergétique de 20 ans élaboré par le gouvernement bâtit un avenir axé sur l'énergie propre et caractérisé par un bouquet énergétique équilibré répondant aux besoins des particuliers et des entreprises. Nous sommes en voie de fermer les centrales au charbon d'ici la fin de 2014, nous investissons dans l'énergie renouvelable afin d'accroître notre capacité de production de plus de 100 %, nous agrandissons des centrales hydroélectriques et investissons dans celles-ci, et nous maintenons notre engagement à l'égard de l'énergie nucléaire, qui est propre et fiable.

Pour élaborer ce plan, le ministère de l'Énergie a consulté les intervenants afin de prendre connaissance de leurs opinions sur les priorités clés relatives à l'avenir du réseau d'électricité de l'Ontario. Plus de 2 500 Ontariennes et Ontariens ont fait part de leurs commentaires.

Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe

Le Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe établit des objectifs quant à la façon de composer avec la croissance démographique, notamment en créant des collectivités compactes complètes, en limitant l'étalement



urbain, en revitalisant les centres urbains, en offrant davantage de choix en matière de transport et de logement, et en protégeant l'environnement. En élaborant et en mettant en œuvre le Plan de croissance, le gouvernement provincial crée des conditions favorisant une économie vigoureuse, des collectivités dynamiques et un environnement sain. La mise en œuvre réussie de ce plan atténuera la dépendance envers la voiture et les émissions de GES produites par les modes de transport.

Selon les modèles informatiques, la mise en œuvre du Plan de croissance pourrait aider à préserver jusqu'à 800 kilomètres carrés de terres agricoles et rurales, l'équivalent d'environ 100 000 terrains de soccer, d'ici 2031. Selon une étude réalisée en 2010 par Systèmes d'énergie de qualité pour les villes de demain (QUEST), la mise en œuvre de politiques de gestion de la croissance comme le Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe pourrait réduire les émissions nationales de GES produites par les secteurs résidentiel et commercial et les déplacements des particuliers d'entre 5 et 12 % par année et accroître le nombre d'usagers des transports en commun de plus de 60 %.

Le ministère de l'Infrastructure a terminé récemment son examen des prévisions démographiques et de l'emploi effectuées pour les besoins du Plan de croissance. Cet examen révèle que la région élargie du Golden Horseshoe continuera d'afficher un des taux de croissance les plus élevés en Amérique du Nord. Cette région, qui comptait neuf millions d'habitants en 2011, devrait en compter 13,5 millions d'ici 2041.

L'immigration demeurera le principal facteur de croissance démographique dans la région élargie du Golden Horseshoe. En effet, plus du tiers des immigrants canadiens s'établiront dans cette région.

Le Plan de croissance a pour but de composer avec cette croissance rapide d'une façon qui atténue le plus possible son incidence environnementale, sociale et financière.

Plan de la ceinture de verdure

Le Plan de la ceinture de verdure, qui s'applique notamment à la moraine d'Oak Ridges et à l'escarpement du Niagara, est la pierre angulaire du Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe, qui a pour but de gérer la croissance de cette région. Le Plan de la ceinture de verdure indique les endroits qui peuvent faire l'objet d'une urbanisation intense afin de protéger en permanence 1,8 million d'acres d'espaces verts et de terres agricoles, ainsi que les caractéristiques et les fonctions écologiques du paysage.



Selon des études effectuées par le IBI Group, la Brookings Institution et la Société canadienne d'hypothèques et de logement, le développement compact axé sur la croissance intelligente permet de réduire les coûts d'immobilisations et les coûts d'exploitation de l'infrastructure d'un pourcentage pouvant atteindre 30 % et 15 % respectivement comparativement aux modes de développement traditionnels.

Plan régional de transport

En 2008, Metrolinx a adopté un Plan régional de transport pour la région du grand Toronto intitulé *Le grand projet : Transformer les transports dans la région du grand Toronto et de Hamilton (RGTH)*.

Le grand projet vise à redonner à la RGTH son avantage traditionnel en matière de transport, à accroître notre compétitivité sur la scène internationale, à protéger l'environnement et à améliorer notre qualité de vie. On prévoit aménager plus de 1 200 kilomètres de lignes de transport en commun rapide, soit plus du triple de ce qui existe actuellement. Ainsi, plus de 80 % des résidents de la région habiteront à moins de deux kilomètres d'un arrêt d'un service de transport en commun rapide. On mettra l'accent sur les secteurs où habitent un grand nombre de personnes âgées et à faible revenu qui ont besoin des services de transport en commun pour leurs déplacements quotidiens.

D'ici juin 2013, Metrolinx présentera au gouvernement provincial une stratégie d'investissement proposant des outils de financement ayant pour but de faciliter la mise en œuvre du grand projet.

Initiative d'aménagement du Grand Nord

Le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à collaborer avec les Premières Nations afin de protéger quelque 225 000 kilomètres carrés de la forêt boréale du Grand Nord, de tourbières, de terres humides et de toundras. Le Grand Nord de l'Ontario absorbe plus de 12 millions de tonnes de dioxyde de carbone par année et séquestre l'équivalent de 97 milliards de tonnes de dioxyde de carbone.

Nos plans à long terme ont été conçus pour régler les problèmes actuels et obtenir des résultats durables pour l'avenir. La transition vers une économie à faibles émissions de carbone est un changement qui peut être géré de façon à procurer des avantages économiques et environnementaux à long terme.



SECTION 2 : TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE À FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE

Abandon du charbon

L'Ontario est le seul territoire de compétence en Amérique du Nord à s'être engagé à mettre fin à la production d'électricité par des centrales au charbon, qui sont la source d'émissions de gaz à effet de serre ayant affiché la croissance la plus rapide dans le monde au cours de la dernière décennie.

(Source : AIE, Clean Energy Progress Report 2011)

En 2011, la production d'électricité par les centrales au charbon a atteint un creux inégalé en 48 ans. De plus, les émissions de dioxyde de carbone produites par ces centrales ont diminué de près de 90 % entre 2003 et 2011.

Nous sommes en voie d'atteindre notre objectif qui consiste à mettre fin à la production d'électricité par les centrales au charbon de l'Ontario d'ici la fin de 2014.

Notre gouvernement a fermé deux autres unités de production alimentées au charbon à la fin de 2011. Au total, il a fermé 11 des 19 unités de production alimentées au charbon de la province. La fermeture des centrales au charbon d'ici la fin de 2014 équivaut à retirer jusqu'à sept millions de véhicules de la circulation.

Aucune autre mesure de lutte contre le changement climatique mise en œuvre jusqu'à maintenant en Amérique du Nord ne donnera des résultats aussi impressionnants que ceux découlant de la fermeture des centrales au charbon de l'Ontario et du remplacement de ces centrales par des centrales alimentées au gaz naturel, qui est plus propre, et des sources d'énergie renouvelable.

Remplacement des centrales au charbon par des sources d'énergie propre

Grâce à nos politiques en matière d'énergie propre et renouvelable, nous sommes devenus l'endroit tout indiqué pour la mise au point de nouvelles sources d'énergie à faibles émissions de carbone et la conception de mesures d'efficacité énergétique. En utilisant l'énergie de façon plus efficace et en investissant dans les technologies propres, les entreprises ontariennes réduisent leur consommation d'énergie, ce qui leur procure des avantages à court et à long terme. Les nombreuses nouvelles

En 2011, la production d'électricité par les centrales au charbon représentait moins de 3 % de la production totale d'électricité en Ontario, le pourcentage le plus faible en 48 ans. Ces centrales seront remplacées par des sources d'électricité plus propres comme le vent, l'énergie solaire, l'énergie nucléaire et le gaz naturel. De plus, on réduira la demande grâce à des programmes de conservation et aux technologies des réseaux intelligents.



Réseau intelligent

On entend par réseau intelligent une infrastructure faisant appel à des technologies comme des capteurs, des dispositifs de surveillance et de communications, des systèmes automatisés et des ordinateurs pour rendre le réseau d'électricité plus souple, plus fiable et plus efficient. Un réseau intelligent :

- permet aux Ontariennes et aux Ontariens de mieux gérer leur consommation d'électricité et de tirer parti des programmes de conservation et des possibilités de production d'électricité à petite échelle;
- permet à un plus grand nombre de centrales produisant de l'électricité à partir de sources renouvelables comme le vent et le soleil de se brancher au réseau d'électricité;
- aide les services publics à repérer et à réparer les pannes plus rapidement;
- permet aux entreprises de fournir des produits et des services novateurs à un marché en pleine expansion, ce qui crée des emplois et stimule l'économie;
- permet de charger les véhicules électriques plus facilement.

La mise en place d'un réseau intelligent nécessite une série d'initiatives intégrées réalisées par diverses parties qui unissent leurs efforts afin de créer un réseau d'électricité moderne aligné sur l'ère numérique. Il s'agit d'un investissement intelligent dans un avenir axé sur l'énergie propre et dans notre économie.

sources d'énergie à faibles émissions de carbone comme le vent, l'énergie solaire, l'hydroélectricité, l'énergie nucléaire, le gaz naturel et la cogénération entraîneront une diminution des émissions de GES.

En diversifiant nos sources d'énergie et en investissant dans les technologies des réseaux intelligents, nous protégeons l'Ontario contre les problèmes liés à l'approvisionnement énergétique et à la résilience. Des investissements soutenus dans la technologie des réseaux intelligents amélioreront l'efficacité et la fiabilité du secteur de l'électricité de l'Ontario, encourageront la conservation et permettront aux particuliers et aux entreprises de l'Ontario de réaliser des économies.

À mesure que les secteurs de l'énergie renouvelable et des réseaux intelligents prendront de l'expansion à l'échelle mondiale, l'Ontario sera dans une bonne position pour répondre à la demande locale et exporter des technologies énergétiques conçues, mises à l'essai et utilisées actuellement dans la province.

Voici des exemples des réussites de l'Ontario :

- Les investissements dans les compteurs intelligents, les programmes de conservation et les sources d'énergie renouvelable ont créé un milieu propice à l'innovation dans le domaine des technologies de l'énergie propre.
- L'Ontario dispose d'une grande capacité en matière de recherche et de technologie dans les domaines de l'énergie nucléaire, des véhicules électriques, du stockage de l'énergie, de la photovoltaïque, des réseaux intelligents et de la bioénergie.



■ Les services publics de la province, qui sont reconnus à l'échelle mondiale, mettent à l'essai de nouvelles technologies. Des représentants de services publics du monde entier ont visité les installations de Hydro One afin de se renseigner sur l'intégration au réseau de l'électricité produite par un grand nombre de petites sources rurales, particulièrement des éoliennes, de petites centrales hydroélectriques et des installations solaires de petite taille.

Un chef de file au sein de l'économie fondée sur l'énergie propre

L'Ontario crée une économie de premier plan fondée sur l'énergie propre qui favorise la création d'emplois et protège l'environnement.

Le Programme de tarifs de rachat garantis (TRG) établit des tarifs à long terme pour l'électricité produite par des sources renouvelables. Il aide l'Ontario à miser sur les sources d'énergie propre comme le vent, l'énergie solaire, la bioénergie et l'hydroélectricité, qui créeront des emplois. Douze mille personnes participent au Programme de TRG en Ontario. Il sera plus facile d'obtenir le soutien de la collectivité si les projets font appel aux entreprises locales. De plus, ces projets stimuleront l'économie de l'endroit et créeront des possibilités d'emploi dans la région.

En avril 2012, l'Ontario a mis en œuvre la Stratégie de développement économique fondée sur l'énergie propre, qui permettra à la province de miser sur son expérience en matière d'énergie propre pour devenir un chef de file mondial dans les domaines clés du secteur de l'énergie. L'élaboration d'une telle stratégie était une des principales recommandations de l'examen bisannuel du Programme de tarifs de rachat garantis effectué en 2012. Cette stratégie nous permettra de poursuivre les progrès que nous avons réalisés en matière d'énergie éolienne et solaire en soutenant les entreprises qui souhaitent exporter leurs produits et services ontariens sur la scène internationale. De plus, elle tire profit de notre expertise d'envergure mondiale en matière de compteurs et de réseaux intelligents, notamment en ce qui concerne l'automatisation des réseaux, la gestion des données et les moyens de faire participer les utilisateurs à la gestion de leur consommation d'énergie.

Pour les besoins de la Stratégie de développement économique fondée sur l'énergie propre, le gouvernement de l'Ontario a créé le Groupe d'étude de l'Ontario sur l'énergie propre afin d'accroître la portée des mesures ontariennes liées à l'énergie. Pour ce faire, ce groupe donne des conseils sur les moyens d'accroître la collaboration entre l'industrie, les services publics, le milieu universitaire et le gouvernement; repère les défis que doivent relever les entreprises novatrices pour utiliser de nouvelles technologies et de nouveaux services faisant appel à l'énergie propre en Ontario; et facilite la détermination des possibilités d'exportation.

Passer à l'action :

Le Programme de tarifs de rachat garantis de l'Ontario

Le Programme de tarifs de rachat garantis de l'Ontario et l'Entente d'investissement dans l'énergie (EIE) attireront des investissements totalisant 27 milliards de dollars de la part du secteur privé dans l'industrie de l'énergie propre. Nos initiatives en matière d'énergie propre ont créé 20 000 emplois en Ontario et nous sommes en voie de créer 50 000 emplois dans le secteur de l'énergie propre.



Depuis octobre 2003, plus de 2 500 mégawatts (MW) d'électricité produite par des sources d'énergie renouvelable ont été ajoutés au réseau. Au cours de cette période, l'Ontario a signé plus de 28 000 contrats d'approvisionnement en énergie renouvelable (vent, hydroélectricité, énergie solaire et bioénergie).

Le Groupe d'étude sur l'énergie propre aura recours à des experts de l'énergie représentant l'industrie et diverses associations pour aider l'Ontario à maintenir son avantage concurrentiel dans le domaine des technologies de l'énergie propre.

Nous stimulons l'économie en investissant dans les technologies propres et en misant sur l'innovation dans ce domaine.

Selon un rapport de recherche préparé par HSBC, la valeur du marché des systèmes à faibles émissions de carbone triplera pour atteindre 2,2 billions de dollars américains d'ici 2020. L'Ontario est en voie de devenir un chef de file de ce marché, car il possède un des systèmes d'énergie les plus sophistiqués, les plus efficaces et les plus viables en Amérique du Nord, ce qui fait de la province un pôle d'innovation.

L'Ontario prend des mesures avant-gardistes pour s'assurer que la province encourage l'innovation dans le secteur des technologies propres et préserve son avantage concurrentiel dans le domaine de l'énergie propre.

Le gouvernement de l'Ontario collabore avec l'industrie afin de mettre au point des technologies novatrices à faibles émissions de carbone. Par exemple, il a récemment :

- Devancé l'inclusion d'un ciment fabriqué à l'aide d'un procédé à faibles émissions de carbone, le ciment Portland au calcaire, dans le Code du bâtiment de l'Ontario. La production de ciment génère des émissions de carbone lors du chauffage du calcaire. La combustion des carburants et la calcination, qui consiste à mélanger les matières premières pour fabriquer du ciment, produisent du dioxyde de carbone. Le Code du bâtiment permet que 15 % du calcaire utilisé ne soit pas traité.
- Encouragé la mise à l'essai, dans le cadre de projets pilotes, de nouveaux dispositifs faisant appel à la biomasse et aux carburants de remplacement et de nouvelles technologies qui promettent de réduire l'utilisation de combustibles fossiles et les émissions de GES qui y sont associées.

Les entreprises ontariennes continuent de faire preuve de leadership en investissant de leur propre chef dans les technologies propres. Un grand nombre de ces nouvelles technologies permettront non seulement de réduire les émissions de GES, mais aussi de stimuler, à court et à long terme, l'économie verte de l'Ontario, qui est en pleine expansion.

Les émissions des secteurs industriels de l'Ontario ont déjà commencé à baisser. Les émissions de GES générées par des sources industrielles dans la province ont diminué considérablement depuis la publication de notre plan d'action en 2007, en raison notamment de la réduction de la demande en énergie de la part des industries attribuable aux outils de gestion axée sur la demande.

Leadership :

Grid IQ Centre de Générale électrique

Le 8 mars 2011, Générale électrique (GE), en collaboration avec le gouvernement de l'Ontario, a annoncé la création du centre d'excellence GE Grid IQ Innovation Centre à Markham. Ce centre de 20 000 pieds carrés concevra et fabriquera des produits et fournira des services pour réseaux intelligents qui soutiendront le réseau d'électricité de l'Ontario. Le centre comprendra une installation et un laboratoire qui seront utilisés pour faire la démonstration des produits et services pour réseaux intelligents de l'entreprise. L'Ontario affecte 7,9 millions de dollars à ce projet et GE, 40 millions de dollars. Ce nouveau centre d'excellence mondial concevra et fournira des produits et des services pour réseaux intelligents pour l'Ontario et pour le monde et créera 146 emplois hautement spécialisés.

Outils de gestion axée sur la demande

Ces outils permettent de contrôler l'utilisation d'électricité à un moment donné en haussant ou en diminuant la consommation ou en la déplaçant à un autre moment.

Leadership :

BESTECH – Sudbury, ON

Fondée en 1995 par Marc Boudreau et Denis Pitre, qui en sont les chefs de la direction, la société BESTECH a mis au point des logiciels qui aident les entreprises minières à accroître leur efficacité, à réduire leurs coûts d'énergie, à améliorer la sécurité de leur personnel et à réduire leurs émissions nocives de gaz à effet de serre.

Parmi ces logiciels, citons NRG1-ECO^{MC}, un programme de gestion de l'énergie qui permet aux mines de réduire considérablement leur consommation d'énergie. AQM^{MC} est un système Web de surveillance de la qualité de l'air ambiant offrant diverses façons de recueillir des données et de les transmettre à divers responsables des opérations et des questions environnementales ayant besoin d'information en temps réel sur les émissions associées aux processus de production.

La société a passé des contrats au Labrador, dans les Territoires du Nord-Ouest, aux États-Unis, au Mexique, au Chili, au Pérou et en Australie.

Passer à l'action :

Soutenir la bioéconomie de l'Ontario

L'innovation et la créativité au sein de la bioéconomie soutiennent l'économie des régions rurales et du Nord, créent des possibilités d'affaires, favorisent la croissance durable et génèrent de la richesse. L'Ontario a recours à ses abondantes ressources de biofibres forestières, à sa capacité industrielle, à son infrastructure et à son expertise pour remplacer les intrants non renouvelables utilisés pour produire des biomatériaux, de la bioénergie, des produits biopharmaceutiques et d'autres bioproduits. À l'issue d'un appel d'offres provincial pour l'approvisionnement en bois, 42 propositions ont été retenues. Elles représentent un approvisionnement total de 5,2 millions de mètres cubes de bois inutilisés. Plus de 70 % de ce total a été affecté au secteur des bioproduits comme les biocarburants, l'énergie et les granules. L'utilisation des produits et des résidus forestiers pour la production d'électricité, de biocarburants et de produits industriels atténue notre dépendance à l'égard des combustibles fossiles, les émissions nettes de GES et les substances toxiques rémanentes, ce qui permet d'améliorer l'hygiène de l'environnement et la santé humaine.

Nous devons adopter une perspective à long terme pour lutter contre le changement climatique. En raison de la gestion prudente et durable de nos forêts aux fins de régénération au cours d'une période relativement courte, les produits fabriqués à partir de biofibres peuvent être considérés comme des produits de remplacement plus propres et plus écologiques si on les compare à d'autres matériaux non renouvelables.



SECTION 3 : RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DES SECTEURS

En plus des mesures que nous prenons pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur industriel et celles des bâtiments commerciaux, industriels et résidentiels, nous mettons l'accent sur la réduction des émissions dans les secteurs des transports, de l'agriculture et des déchets et au sein du gouvernement.

Transports

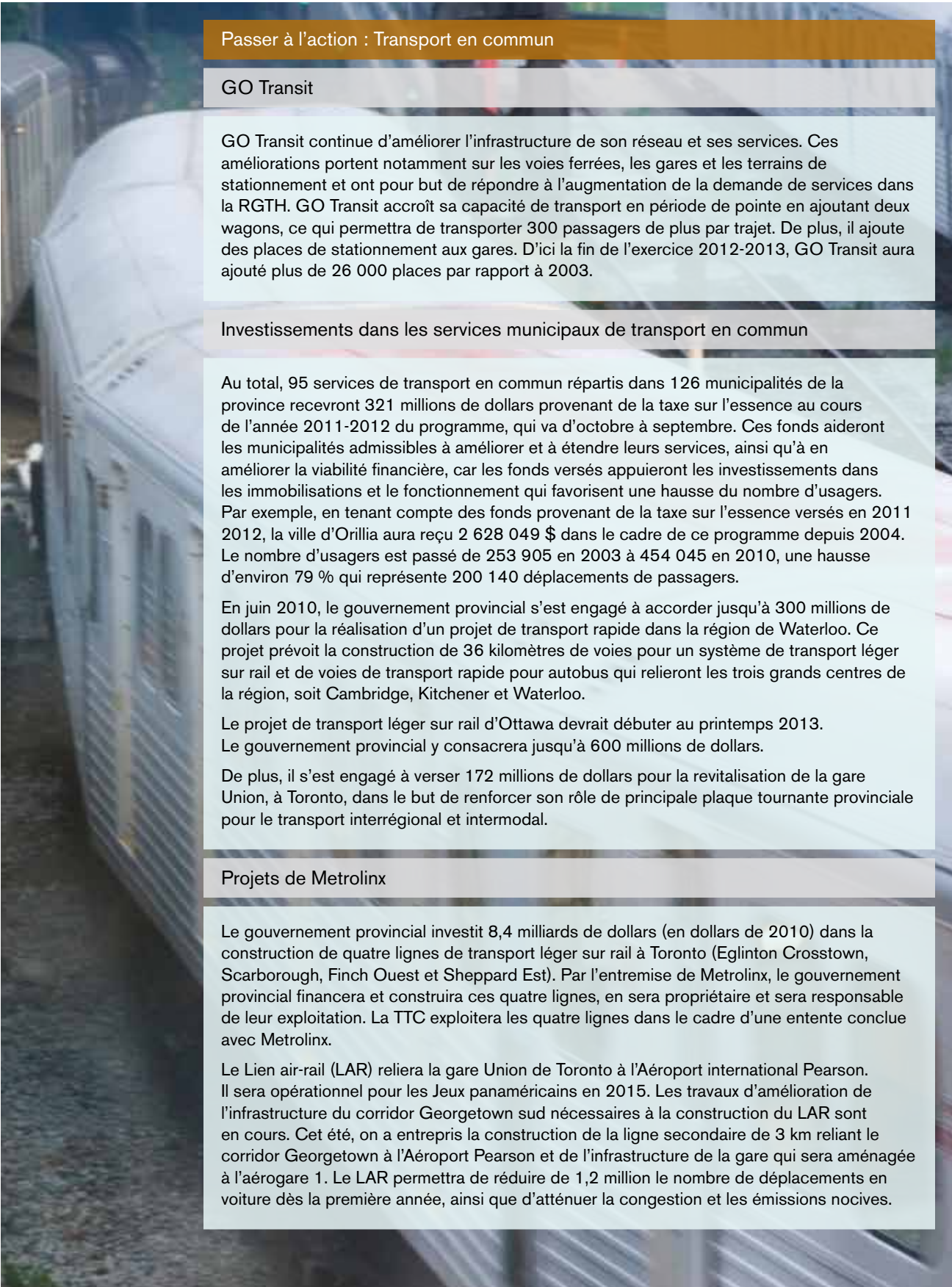
Nous devons relever plusieurs défis de taille afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports, qui est en pleine expansion. L'Ontario continue d'investir dans le transport en commun afin de soutenir les modes de transport plus propres et d'aider les particuliers à réduire leurs coûts de transport.

Partout en Amérique du Nord, les automobiles et les camions sont une source croissante d'émissions de GES et de pollution atmosphérique. En plus d'avoir un effet sur la santé et le climat, l'augmentation du nombre d'automobiles et de camions entraîne une congestion accrue en Ontario.

Malgré ces défis, les investissements soutenus dans le transport en commun procureront des avantages considérables pour les collectivités, l'environnement et l'économie. Il y a un lien direct entre la proximité au lieu de travail, à l'école et aux services et la qualité de vie. De plus, cette proximité aide les particuliers à choisir des modes de transport plus propres.

L'objectif principal de notre stratégie de transport est d'améliorer et d'étendre le réseau de transport en commun, particulièrement dans les zones densément peuplées de la province, mais aussi d'améliorer le réseau routier afin d'encourager le covoiturage et d'offrir des programmes et des incitatifs qui permettront de réduire les émissions du secteur des transports.

Depuis 2003, nous avons investi un montant record de 13,4 milliards de dollars dans le transport en commun, y compris 6 milliards de dollars dans GO Transit, afin de réduire la congestion et les coûts de carburant, et de protéger l'environnement. Il importe de créer des conditions propices à l'utilisation des transports en commun afin d'améliorer la viabilité des collectivités.



Passer à l'action : Transport en commun

GO Transit

GO Transit continue d'améliorer l'infrastructure de son réseau et ses services. Ces améliorations portent notamment sur les voies ferrées, les gares et les terrains de stationnement et ont pour but de répondre à l'augmentation de la demande de services dans la RGTH. GO Transit accroît sa capacité de transport en période de pointe en ajoutant deux wagons, ce qui permettra de transporter 300 passagers de plus par trajet. De plus, il ajoute des places de stationnement aux gares. D'ici la fin de l'exercice 2012-2013, GO Transit aura ajouté plus de 26 000 places par rapport à 2003.

Investissements dans les services municipaux de transport en commun

Au total, 95 services de transport en commun répartis dans 126 municipalités de la province recevront 321 millions de dollars provenant de la taxe sur l'essence au cours de l'année 2011-2012 du programme, qui va d'octobre à septembre. Ces fonds aideront les municipalités admissibles à améliorer et à étendre leurs services, ainsi qu'à en améliorer la viabilité financière, car les fonds versés appuieront les investissements dans les immobilisations et le fonctionnement qui favorisent une hausse du nombre d'utilisateurs. Par exemple, en tenant compte des fonds provenant de la taxe sur l'essence versés en 2011-2012, la ville d'Orillia aura reçu 2 628 049 \$ dans le cadre de ce programme depuis 2004. Le nombre d'utilisateurs est passé de 253 905 en 2003 à 454 045 en 2010, une hausse d'environ 79 % qui représente 200 140 déplacements de passagers.

En juin 2010, le gouvernement provincial s'est engagé à accorder jusqu'à 300 millions de dollars pour la réalisation d'un projet de transport rapide dans la région de Waterloo. Ce projet prévoit la construction de 36 kilomètres de voies pour un système de transport léger sur rail et de voies de transport rapide pour autobus qui relieront les trois grands centres de la région, soit Cambridge, Kitchener et Waterloo.

Le projet de transport léger sur rail d'Ottawa devrait débuter au printemps 2013. Le gouvernement provincial y consacra jusqu'à 600 millions de dollars.

De plus, il s'est engagé à verser 172 millions de dollars pour la revitalisation de la gare Union, à Toronto, dans le but de renforcer son rôle de principale plaque tournante provinciale pour le transport interrégional et intermodal.

Projets de Metrolinx

Le gouvernement provincial investit 8,4 milliards de dollars (en dollars de 2010) dans la construction de quatre lignes de transport léger sur rail à Toronto (Eglinton Crosstown, Scarborough, Finch Ouest et Sheppard Est). Par l'entremise de Metrolinx, le gouvernement provincial financera et construira ces quatre lignes, en sera propriétaire et sera responsable de leur exploitation. La TTC exploitera les quatre lignes dans le cadre d'une entente conclue avec Metrolinx.

Le Lien air-rail (LAR) reliera la gare Union de Toronto à l'Aéroport international Pearson. Il sera opérationnel pour les Jeux panaméricains en 2015. Les travaux d'amélioration de l'infrastructure du corridor Georgetown sud nécessaires à la construction du LAR sont en cours. Cet été, on a entrepris la construction de la ligne secondaire de 3 km reliant le corridor Georgetown à l'Aéroport Pearson et de l'infrastructure de la gare qui sera aménagée à l'aérogare 1. Le LAR permettra de réduire de 1,2 million le nombre de déplacements en voiture dès la première année, ainsi que d'atténuer la congestion et les émissions nocives.

Passer à l'action :

Véhicules électriques

Aux termes de notre Programme d'encouragement pour les véhicules électriques, les entreprises, les particuliers et les organismes de l'Ontario peuvent recevoir jusqu'à 8 500 \$ pour l'achat ou la location d'un véhicule électrique hybride rechargeable ou d'un véhicule électrique à batterie neuf. De plus, grâce à l'engagement soutenu du gouvernement provincial à l'égard des véhicules électriques, l'usine de Toyota située à Woodstock a été choisie l'an dernier pour la fabrication du véhicule électrique RAV4 de Toyota. L'investissement effectué dans cette usine aidera à protéger 6 500 emplois directs et des milliers d'emplois indirects parmi les fournisseurs de la province.

En janvier 2012, le gouvernement provincial a publié les Lignes directrices en matière d'aménagement axé sur les transports en commun. Ces lignes directrices, qui sont la quintessence des pratiques d'aménagement du territoire, de conception urbaine et d'exploitation axées sur les transports en commun, puisent dans les expériences vécues en Ontario, ailleurs en Amérique du Nord et à l'étranger. En fournissant aux municipalités de la province des stratégies, des études de cas et des ressources, ces lignes directrices aideront grandement les municipalités à planifier leurs services de transport en commun et l'aménagement de collectivités plus vertes et davantage axées sur les transports en commun.

En consultation avec le ministère de l'Environnement et Environnement Canada, le ministère des Transports a publié, en 2012, un guide détaillé intitulé *Guide environnemental pour l'évaluation et l'atténuation des répercussions des projets de transport provinciaux sur la qualité de l'air et des émissions de gaz à effet de serre qui en découlent*. Ce guide décrit la méthode d'évaluation et d'atténuation des répercussions à long terme des projets de transport routier sur la qualité de l'air et les émissions de GES.

L'utilisation du guide contribuera à minimiser les émissions et leurs répercussions sur l'environnement et la santé humaine grâce à une planification et à une conception judicieuses des projets.

Réduire les émissions grâce au Programme des trains routiers (TR) de l'Ontario

Les TR peuvent transporter des marchandises à moindre coût et produisent moins d'émissions de gaz à effet de serre qu'un camion gros porteur. Ils sont constitués d'un véhicule tirant deux semi-remorques de pleine longueur. Un TR consomme environ un tiers de moins de carburant que les deux camions gros porteurs qu'il remplace. Cela signifie un tiers de moins d'émissions de GES pour chaque TR sur la route.

Entre août 2009 et mars 2012, les TR ont effectué plus de 45 500 déplacements, ce qui représente une distance de 14,8 millions de kilomètres. On a ainsi réduit la consommation estimative de diesel de 2 967 457 litres et empêché des émissions de GES estimées à 8 300 tonnes.

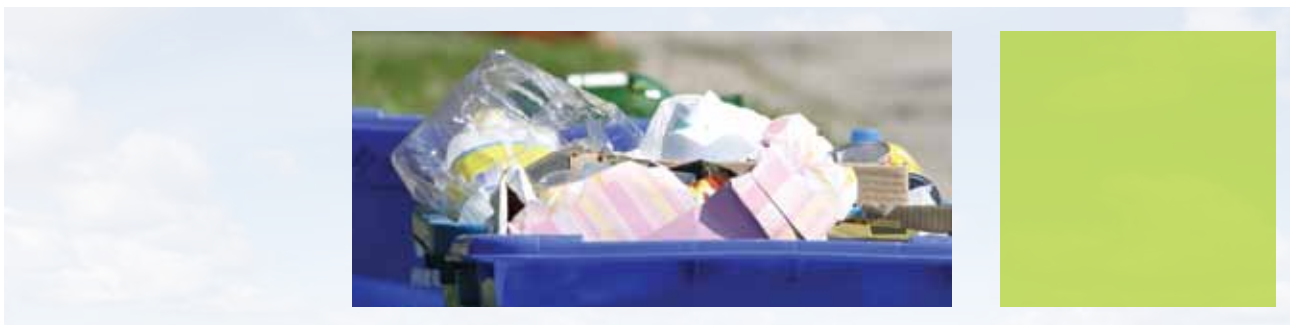
Par ailleurs, nous appuyons l'utilisation des véhicules électriques et obtenons les résultats escomptés. De plus en plus d'Ontariennes et d'Ontariens conduisent ce genre de véhicules. Compte tenu de la fermeture graduelle des centrales au charbon, l'Ontario est un endroit encore plus propice à l'utilisation des véhicules électriques, car les sources d'énergie propre représentent une part plus grande du bouquet énergétique de la province.



Agriculture

Le changement climatique a des effets de plus en plus intenses sur le secteur agricole. En effet, l'augmentation des émissions mondiales de gaz à effet de serre rend le régime climatique de plus en plus imprévisible à l'échelle planétaire. Nous continuons de mettre en œuvre divers programmes et initiatives afin d'atténuer le changement climatique en collaboration avec les producteurs et les entreprises agricoles et appuyons l'adoption des pratiques de gestion optimales, la recherche et l'innovation. Voici des exemples des mesures que nous avons prises :

- Le **Plan agroenvironnemental** est un programme volontaire permettant aux agriculteurs de se renseigner sur les pratiques de gestion optimales qui procurent des avantages économiques et environnementaux et d'adopter de telles pratiques. Les pratiques énoncées dans ce plan qui favorisent la réduction des émissions de GES portent notamment sur la gestion du fumier, l'indice de consommation et la gestion du bétail, les plans de gestion des éléments nutritifs, l'agriculture de précision, la vérification de la consommation d'énergie des exploitations agricoles et les mesures de conservation de l'énergie et de l'eau à la ferme.
- Le **Programme ontarien d'aide financière pour les systèmes de biogaz**, qui a pris fin en 2010, a permis d'accroître la puissance installée de plus de 11 mégawatts (MW), l'équivalent de l'électricité nécessaire pour alimenter 10 000 habitations. Ce programme a favorisé la réduction des émissions de gaz à effet de serre en évitant la production de telles émissions par les installations de stockage de fumier et en remplaçant les combustibles fossiles par des sources plus propres pour la production d'électricité ou de gaz naturel.
- Le **Fonds ontarien de développement de la production d'éthanol** a facilité la création d'une industrie provinciale qui produit actuellement 885 millions de litres par année (on prévoit que la production dépassera un milliard de litres par année). Cette initiative a créé plus de 360 emplois spécialisés dans des régions rurales de l'Ontario, généré des investissements de plus de 635 millions de dollars dans les immobilisations et continue de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air en Ontario. Il y a sept usines de production d'éthanol dans la province.



En 2007, le réacheminement des déchets dangereux et électroniques et des déchets municipaux recueillis grâce aux boîtes bleues en Ontario fournissait près de 7 000 emplois offrant une rémunération supérieure à la moyenne provinciale. Le réacheminement de ces déchets a apporté une contribution de 673 millions de dollars au produit intérieur brut de l'Ontario.

Déchets

L'Ontario tire parti des nombreuses possibilités de réduction des émissions de gaz à effet de serre produites lors de la gestion des déchets dans la province.

Nous savons qu'un des meilleurs moyens d'abaisser les émissions de GES produites par les déchets consiste à réduire la quantité de déchets qu'il faut traiter, car cela permet également d'atténuer les émissions associées à la fabrication et à l'expédition, et de favoriser une économie plus verte.

Le réacheminement des déchets produit moins d'émissions de GES que l'enfouissement. Les programmes de réacheminement comme les boîtes bleues, le Programme de réacheminement des déchets municipaux dangereux ou spéciaux et le Programme de réacheminement des déchets d'équipements électriques et électroniques aident la province à éviter 2,2 millions de tonnes d'émissions de GES par année.

Ce chiffre comprend 1,8 million de tonnes de GES grâce au réacheminement de papier imprimé et d'emballages (boîte bleue), près de 14 000 tonnes de GES grâce au réacheminement de déchets dangereux municipaux comme la peinture et les pesticides, et environ 380 000 tonnes de GES grâce au réacheminement de déchets électroniques comme les téléviseurs, les ordinateurs et les imprimantes.

Depuis 2008, l'Ontario exige que les gaz d'enfouissement soient récupérés et que les décharges nouvelles et existantes de plus de 1,5 million de mètres cubes brûlent ces gaz. À l'heure actuelle, 26 des 31 plus grandes décharges de l'Ontario devant récupérer les gaz d'enfouissement le font. D'autres décharges récupéreront ces gaz à mesure qu'elles mettront en place les systèmes de collecte et procéderont aux aménagements nécessaires.

Dans le cadre du Plan d'action de l'Ontario en matière de réduction des déchets, de nouvelles normes de compostage entreront en vigueur le 1er janvier 2013. Certaines exigences applicables aux installations de compostage existantes entreront en vigueur graduellement d'ici le 1er juillet 2015. Nous avons mis à jour notre cadre de gestion afin d'accroître le nombre de possibilités de transformation des matières organiques en compost tout en veillant à ce que l'utilisation du compost continue de protéger l'environnement et la santé humaine.



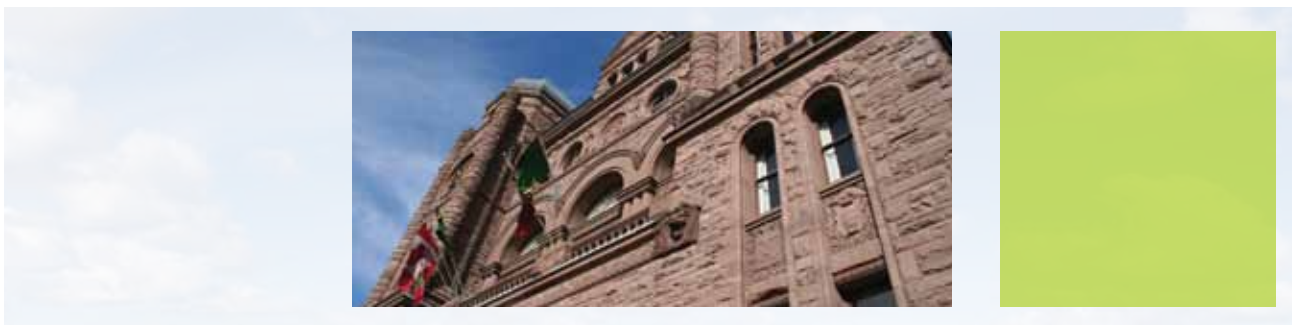
Gouvernement

Le gouvernement de l'Ontario est une des principales organisations vertes et a été reconnu trois années de suite comme un des employeurs les plus verts au Canada.

L'Ontario s'est fixé comme objectif de réduire son empreinte carbone découlant de ses activités d'exploitation directe de 19 % par rapport au niveau de 2006 d'ici 2012 et de 27 % d'ici 2020. La Stratégie d'écologisation de la fonction publique de l'Ontario a permis de réaliser des progrès considérables.

Voici des exemples de nos initiatives clés :

- Nous avons réduit notre consommation d'électricité de près de 50 millions de kilowattheures (kWh), l'équivalent de l'électricité requise pour alimenter 4 504 maisons pendant un an, en regroupant des serveurs de données, en gérant la consommation d'électricité des ordinateurs de bureau et en adoptant la Stratégie d'éco-impression, qui permettra d'éliminer plus de 13 000 imprimantes et de réduire l'utilisation de papier de 50 %.
- Le Centre des données de Guelph, inauguré en 2011, a obtenu la certification or du système LEED (Leadership in Energy and Environmental Design). De plus, on a mis en œuvre des projets pilotes faisant appel à l'énergie renouvelable dans les parcs provinciaux, les centres de gestion des incendies et les aéroports situés dans les régions éloignées. L'amélioration des caractéristiques écologiques des édifices de l'Ontario est un processus permanent qui permet d'économiser l'énergie et de réduire les émissions de GES.
- Nous avons accru l'efficacité du parc de véhicules du gouvernement de l'Ontario en choisissant des véhicules de taille appropriée et en ayant recours à des technologies éconergétiques. Par exemple, en mars 2012, le parc de véhicules comptait 1 155 véhicules hybrides, soit 103 de plus qu'en 2006, qui permettent de réduire la consommation de carburant de plus d'un million de litres par année, et 25 véhicules électriques. Les émissions de GES des véhicules ont diminué de 10,9 %, passant de 98,3 kilotonnes en 2006-2007 à 87,6 kilotonnes en 2011-2012.
- Les émissions de GES associées aux déplacements en avion des fonctionnaires ont diminué de 19,9 % pendant la même période.



Préparer le secteur parapublic à un avenir faible en carbone

En août 2011, le gouvernement de l'Ontario a déposé un nouveau règlement exigeant que le secteur parapublic de l'Ontario, y compris les écoles et les hôpitaux, élabore et mette en œuvre des plans de conservation de l'énergie.

À compter du 1^{er} juillet 2013, les organismes du secteur parapublic devront présenter des rapports sur leur consommation d'énergie et leurs émissions de GES. À compter du 1^{er} juillet 2014, ils devront élaborer des plans de conservation de l'énergie. En se conformant à ce règlement, les organismes du secteur parapublic pourront mieux gérer leur consommation d'énergie et réduire leurs émissions de GES.



SECTION 4 : EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET CONSERVATION DE L'ÉNERGIE

La conservation de l'énergie à tous les niveaux entraîne des réductions considérables des émissions de gaz à effet de serre. En modifiant nos habitudes de vie et nos façons de travailler dans le but de réduire notre consommation d'électricité, de gaz et de diesel et en mettant en œuvre des stratégies générales de recyclage et de réduction, nous atténuerons ces émissions, ce qui aura un effet positif à la grandeur de la province. En ce qui concerne la conservation de l'énergie, le vieil adage « le moins vaut le plus » est tout à fait pertinent.

Encourager l'augmentation de l'efficacité énergétique et l'adoption de pratiques de conservation

L'Ontario diminue ses émissions de gaz à effet de serre en encourageant les entreprises et les particuliers à réduire leur consommation d'énergie, ce qui leur permet de faire des économies et atténue la demande pour le réseau d'électricité.

En collaboration avec l'Office de l'électricité de l'Ontario et les sociétés de distribution locales (SDL), l'Ontario offre des programmes encourageant les ménages et les entreprises à conserver l'énergie comme le programme de ramassage de réfrigérateurs et de congélateurs; un incitatif pour le remplacement des systèmes de chauffage et de climatisation, peaksaver^{MD} (un programme de gestion de la demande résidentielle et commerciale) et divers programmes d'optimisation de l'efficacité énergétique et d'intervention en fonction de la demande pour les clients commerciaux, institutionnels et industriels.

La *Loi de 2009 sur l'énergie verte et l'économie verte* a modifié la façon dont les programmes de conservation sont mis en œuvre en Ontario et intégré la conservation au mandat des SDL. Aux termes du nouveau cadre d'une durée de quatre ans qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011, la Commission de l'énergie de l'Ontario a ajouté une condition au permis des plus de 70 SDL de l'Ontario les obligeant à atteindre les objectifs de conservation de l'électricité qui ont été fixés. L'objectif global pour les SDL représente des économies de 1 330 mégawatts au titre de la demande de pointe provinciale et 6 000 gigawattheures au titre de la demande totale d'ici la fin de 2014.



Leadership :

Reduce the Juice

Reduce the Juice (RTJ) est un organisme dirigé par des jeunes établi à Waterloo. Il aide à créer des projets visant à réduire les émissions de carbone et à lutter contre le changement climatique.

RTJ a été fondé par trois anciens membres de la coopérative sans but lucratif de production d'énergie renouvelable Power Up Renewable Energy en 2005, à Shelburne. Les fondateurs voulaient amener les jeunes à jouer un rôle actif dans la lutte contre le changement climatique dans leur collectivité. La plupart des projets de RTJ ont lieu dans la collectivité ou à l'école. À ses débuts, l'organisme mettait l'accent sur les transports, puis a diversifié ses activités en réalisant des projets dans le domaine de la conservation de l'énergie et de l'eau.

« Nous croyons que le changement climatique est un des défis les plus importants que les jeunes d'aujourd'hui auront à relever et que, avec un peu d'aide, ils peuvent s'y attaquer dans leur collectivité », déclare Sara Wicks, directrice de l'organisme.

En 2009, RTJ a réalisé le projet *Driving Home and Emissions Free Future Project II*, qui comprenait des activités de sensibilisation à la marche au ralenti des véhicules et une campagne estivale qui a mené à la signature de 671 engagements de ne pas laisser le moteur des véhicules tourner au ralenti (ce qui réduirait les émissions de GES de 625 tonnes par année). De plus, dans le cadre d'une campagne réalisée au WCI, 586 étudiants se sont engagés à utiliser des modes de transport plus viables pour faire la navette entre l'école et la maison.

L'été dernier, RTJ a mis l'accent sur la réduction des émissions de GES attribuables à l'enfouissement des déchets organiques en haussant la participation des propriétaires d'habitations au programme de collecte sur le trottoir de matières recyclables dans la région de Waterloo.

« Nous espérons devenir un organisme de soutien ou un incubateur de projets pour les élèves et les étudiants qui veulent lancer des initiatives de lutte contre le changement climatique », ajoute Sara Wicks.

Une nouvelle série de programmes de conservation de l'électricité a été mise en œuvre en 2011 sous la bannière éconergies. Les programmes d'envergure provinciale seront mis en œuvre entre 2011 et 2014. Ils ont pour but d'encourager les clients à investir dans les mesures de conservation de l'électricité, qui les aideront à gérer leurs coûts d'électricité.

L'Ontario demeure un chef de file de l'optimisation de l'efficacité énergétique des produits et des appareils ménagers, qui contribuent à transformer le marché.

L'Ontario s'est engagé à éliminer graduellement les ampoules peu performantes et à encourager l'utilisation d'ampoules offrant un meilleur rendement énergétique comme les ampoules à diodes électroluminescentes et les ampoules fluorescentes compactes. De plus, il propose d'adopter les mêmes dates de conformité pour les ampoules incandescentes que celles du gouvernement fédéral. À compter du 1^{er} janvier 2014, l'importation d'ampoules incandescentes à faible rendement sera interdite dans toutes les provinces du Canada.



Leadership:

Project Neutral

Project Neutral s'est fixé un objectif ambitieux : faire en sorte que les quartiers soient neutres en carbone. Pour ce faire, il mise sur la lutte contre le changement climatique en milieu urbain, l'habilitation des groupes communautaires et l'intervention à l'échelle locale face à un défi d'envergure internationale.

En janvier 2011, Project Neutral a invité les collectivités qui souhaitaient devenir neutres en carbone à participer à un projet pilote d'une durée de 18 mois. Parmi les plus de 20 groupes locaux de Toronto intéressés, on a choisi ceux des quartiers The Junction et Riverdale.

Selon Karen Nasmith, cofondatrice de Project Neutral, l'organisme commence à peine à élaborer sa stratégie. Project Neutral a établi et analysé un point de référence pour les émissions de GES et a commencé à étudier des façons d'aider les particuliers, les ménages et les quartiers à modifier leurs comportements. Cette année, les responsables de Project Neutral rédigeront un manuel intitulé *Getting to Zero* à l'intention des ménages et lanceront leur première campagne de quartier, qui visera à installer des bornes de recharge pour véhicules électriques dans les quartiers Riverdale et The Junction.

D'après les recherches effectuées par Project Neutral, il est possible de réduire les émissions de GES des ménages de 20 à 50 % en cinq ans en effectuant des travaux de rénovation peu coûteux, voire qui ne coûtent rien, et en modifiant des comportements. Il faudra plus de temps pour atteindre la neutralité en carbone.

M^{me} Nasmith a ajouté que Project Neutral espère réaliser des projets dans d'autres quartiers mais que, pour l'instant, on s'efforce de recruter d'autres participants à Riverdale et The Junction.

Le manuel *Getting to Zero* décrira les meilleures pratiques utilisées dans les quartiers The Junction et Riverdale au cours de la dernière année et fournira des ressources, des outils, des conseils et des exemples de projets afin d'aider d'autres groupes à mettre en œuvre des initiatives comme celles de Project Neutral.

« Nous commencerons par réduire l'empreinte carbone des ménages participants, puis nous ajouterons des ménages et d'autres entités comme des écoles, des magasins et des espaces publics, de dire M^{me} Nasmith. Nous réaliserons ensuite des projets dans d'autres quartiers de la ville. Ce n'est qu'un début. »

En 2010, Project Neutral a reçu des fonds provinciaux de la Fondation Trillium de l'Ontario et de partenaires du secteur privé, y compris la Fondation TD des amis de l'environnement. Project Neutral est issu du Emerging Leaders Network, une initiative de la Civic Action Alliance de Toronto.



La réduction des émissions des bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels est un volet clé du Plan d'action de l'Ontario contre le changement climatique, car les bâtiments à haut rendement énergétique contribuent à réduire le plus possible les émissions globales de gaz à effet de serre et les coûts d'énergie.

Le Code du bâtiment de l'Ontario est la pierre angulaire de notre plan de réduction des émissions des bâtiments. Des normes d'efficacité énergétique plus strictes applicables aux nouveaux bâtiments ont été intégrées graduellement au Code. Elles contribueront grandement à limiter les émissions de GES tout en permettant aux entreprises et aux particuliers de prendre des mesures en ce sens de façon efficiente.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, le Code du bâtiment de l'Ontario exige que les maisons neuves aient un niveau de rendement d'au moins 80 tel que mesuré à l'aide du programme ÉnerGuide. Une maison moyenne construite en 2012 a un rendement énergétique environ 40 % supérieur à une maison construite en 2006, année où ces exigences sont entrées en vigueur. Depuis le 1^{er} janvier 2012, le rendement énergétique des grands bâtiments neufs comme les tours d'habitation en copropriété doit être égal ou supérieur à un niveau qui est de 25 % supérieur à celui établi dans l'édition de 1997 du Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments. Les exigences de l'Ontario applicables aux grands bâtiments sont les plus strictes en Amérique du Nord.

Une nouvelle édition du Code du bâtiment a été déposée récemment. Elle comprend de nouvelles exigences en matière d'efficacité énergétique auxquelles les bâtiments neufs devront se conformer en 2017. Ainsi, l'efficacité énergétique des maisons augmentera de 15 % et celle des grands bâtiments, de 13 %, par rapport aux exigences actuelles, qui font déjà de l'Ontario un chef de file en Amérique du Nord.



SECTION 5 : COLLABORATION ET COOPÉRATION

La collaboration et la coopération sont la pierre angulaire du Plan d'action de l'Ontario contre le changement climatique et de la stratégie d'adaptation au changement climatique. Notre approche consiste à collaborer avec nos partenaires afin de réaliser des initiatives coordonnées auxquelles se greffent des mesures gouvernementales concrètes et des partenariats avec les municipalités, les organismes, les institutions, les entreprises et les territoires de compétence nord-américains et internationaux, avec le concours de divers secteurs et groupes de citoyens.

L'Initiative de collaboration pour l'adaptation régionale – un programme fédéral-provincial – et l'Initiative d'adaptation communautaire sont des exemples de collaboration qui s'avèrent bénéfiques pour l'Ontario et le reste du pays. Le gouvernement provincial, les décideurs municipaux, les offices de protection de la nature et les autres partenaires ont uni leurs efforts afin d'étoffer les connaissances et l'expertise en matière d'adaptation à l'échelle locale.

L'Initiative de collaboration pour l'adaptation régionale en Ontario, dotée de 6,8 millions de dollars, était dirigée par le ministère de l'Environnement de l'Ontario, en collaboration avec le ministère des Affaires municipales et du Logement et le ministère des Richesses naturelles. Les ministères participants ont collaboré avec sept partenaires ontariens afin de concevoir des outils et des ressources d'adaptation au changement climatique. Les projets réalisés comprennent les suivants :

- Le Portail d'information sur le climat et l'eau fournit des données uniformisées aux municipalités, aux offices de protection de la nature et aux autres usagers pour qu'ils puissent évaluer leur vulnérabilité au changement climatique et faciliter la prise de décisions à l'échelle communautaire relativement aux effets du changement climatique. Cinq localités ont été choisies pour évaluer l'efficacité du portail. Ces études de cas sont des modèles que d'autres collectivités peuvent utiliser pour lutter contre les inondations, gérer les eaux pluviales, s'adapter aux faibles niveaux d'eau, protéger les sources d'eau et gérer les risques dans les collectivités du Nord. De plus, elles indiquent comment on peut utiliser le portail pour faciliter la planification à l'échelle locale.
- Le bureau de la santé publique de Toronto a réalisé un projet visant à améliorer la préparation aux vagues de chaleur accablante et les mesures prises dans de tels cas. Dans le cadre d'une étude pilote, le bureau a utilisé des systèmes d'information géographique afin de coordonner les plans

L'adaptation consiste à se préparer et à faire face au changement climatique. Elle est essentielle pour protéger la santé, l'environnement et l'économie et assurer notre sécurité.

L'adaptation au changement climatique nécessite des mesures permettant de réduire ou d'éliminer les effets négatifs du changement climatique tout en tirant parti de ses effets positifs.



d'intervention mis en place lors de vagues de chaleur accablante. Les cartes produites à l'aide de ces systèmes illustrent les secteurs les plus touchés par la chaleur et fournissent des données démographiques permettant de repérer les groupes de personnes vulnérables.

- Le Centre ontarien de ressources sur les impacts climatiques et l'adaptation (CORICA) a organisé des séances de formation et de sensibilisation pour les localités rurales et les collectivités axées sur les ressources. Les personnes

ayant suivi cette formation ont adapté les outils aux conditions et aux enjeux locaux, ce qui a permis d'élaborer des plans d'adaptation. On a ainsi pu offrir des séances de formation et des documents connexes tenant compte des caractéristiques et du contexte socioéconomique de la collectivité.

Un grand nombre des outils et des ressources créés pour venir en aide aux collectivités de l'Ontario sont accessibles en ligne. Les solutions issues de ces projets seront communiquées à l'échelle nationale pour veiller à ce que les collectivités canadiennes puissent prendre les bonnes décisions face au changement climatique.

Passer à l'action :

Initiative d'adaptation communautaire

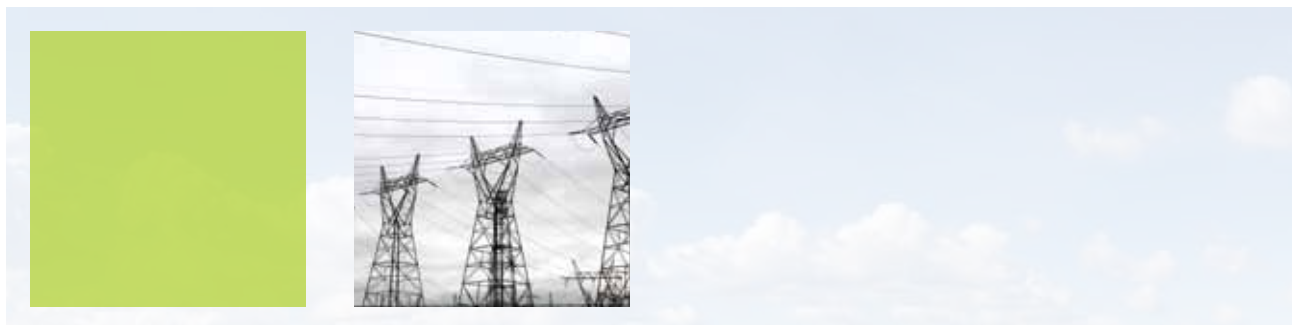
Le Centre ontarien de ressources sur les impacts climatiques et l'adaptation (CORICA) a reçu 460 000 \$ du gouvernement provincial afin de mettre en œuvre l'Initiative d'adaptation communautaire en collaboration avec le Clean Air Partnership de 2010 à 2012. À l'aide d'études de cas, de vidéos, de webinaires, de conférences pour les citoyens et de cinq ateliers techniques, cette initiative aide les personnes œuvrant dans des secteurs à risque à se protéger contre les effets du climat. Les sujets traités comprennent les suivants : santé publique, foresterie urbaine, électricité, tours d'habitation, gestion des urgences et infrastructure essentielle. Toutes les ressources créées pour les besoins de l'Initiative d'adaptation communautaire sont accessibles en ligne : <http://www.climateontario.ca/>

La collaboration soutenue avec les territoires de compétence nord-américains et internationaux rendra les mesures prises par l'Ontario pour réduire les émissions de gaz à effet de serre plus efficaces.

Dans le cadre de la Western Climate Initiative (WCI), on élabore, évalue et met en œuvre des politiques d'échange de droits d'émission afin de lutter contre le changement climatique à l'échelle régionale. Nous collaborons avec nos partenaires de la WCI, c'est-à-

dire le Québec, le Manitoba, la Colombie-Britannique et la Californie, afin de mettre en place l'infrastructure et le soutien administratif nécessaires pour réaliser un programme régional d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre.

L'Ontario participe également à l'initiative North America 2050, qui réunit des provinces et des États dans le but de renforcer l'élaboration, la promotion et la mise en œuvre de politiques efficaces de réduction des émissions de GES, et de créer des possibilités économiques. En participant à cette initiative, l'Ontario profite des connaissances d'experts d'autres territoires de compétence, collabore



à l'élaboration d'initiatives nord-américaines de réduction des émissions de GES et encourage la mise en œuvre de projets cohérents par les territoires de compétence.

Nous souhaitons toujours renforcer notre partenariat avec le gouvernement fédéral afin d'atteindre les objectifs provinciaux et nationaux en matière de changement climatique. Pour ce faire, nous nous efforçons de conclure un accord d'équivalence avec le gouvernement fédéral en ce qui concerne les exigences que les industries et le secteur de l'électricité doivent respecter en matière d'émissions de gaz à effet de serre.

En vertu d'un accord d'équivalence, les règlements fédéraux ne s'appliqueraient pas lorsqu'il pourrait être démontré que les mesures ontariennes permettent d'obtenir les mêmes résultats environnementaux ou de meilleurs résultats. On éviterait ainsi les chevauchements et l'Ontario pourrait réglementer les émissions de GES de la façon qui lui convient. De plus, un accord d'équivalence aiderait les industries ontariennes à réduire réellement leurs émissions de façon souple et efficiente tout en apportant une contribution à un cadre national de réduction des émissions de GES.

D'ici la fin de 2012, l'Ontario collaborera avec le gouvernement fédéral afin de démontrer que l'approche provinciale en matière de réduction des émissions de GES produites par les grands émetteurs permettrait d'obtenir les mêmes résultats environnementaux ou de meilleurs résultats que l'approche fédérale en cours d'élaboration. On veillera ainsi à ce que les exigences provinciales soient équivalentes aux exigences fédérales.



SECTION 6 : SE PRÉPARER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Climatologie

La préparation aux effets du changement climatique et la mise en œuvre de stratégies d'adaptation sont deux aspects d'un processus de longue haleine qui évoluera à mesure que l'on étoffera les connaissances sur le changement climatique et ses effets.

Vous pouvez télécharger une annexe détaillée décrivant les initiatives d'adaptation de l'Ontario en format PDF à partir de notre site Web : http://www.ene.gov.on.ca/environment/fr/resources/STDPROD_100827 (version française) ou http://www.ene.gov.on.ca/environment/en/resources/STDPROD_100825 (version anglaise).

En collaboration avec des universités canadiennes et d'importants instituts de recherche, nous avons recueilli des données sur le climat en Ontario qui nous aideront à comprendre les effets du changement climatique sur la province. Par exemple, nous avons élaboré des modèles climatiques régionaux qui prévoient plus précisément l'évolution des températures et des précipitations dans diverses régions de l'Ontario. Ces modèles pourraient s'avérer utiles pour évaluer la vulnérabilité et élaborer des solutions d'adaptation. De plus, nous avons combiné des modèles climatiques et des modèles biophysiques afin de prévoir les effets du changement climatique sur nos ressources naturelles.

En 2011, le gouvernement provincial a créé une Équipe collaborative de la FPO pour la modélisation du climat réunissant les utilisateurs des données climatologiques et des représentants du gouvernement. Cette équipe est chargée de déterminer les lacunes scientifiques, les moyens de les combler et la façon de présenter les données scientifiques pour que tous les utilisateurs puissent les comprendre.

Pour aider nos partenaires à comprendre les données scientifiques, nous avons collaboré avec l'Office de protection de la nature de Toronto et de la région pour nous assurer qu'une formation technique est offerte aux planificateurs et aux gestionnaires des ressources pour les aider à élaborer des plans décrivant des mesures d'adaptation qui permettront de protéger l'eau potable et d'autres ressources.

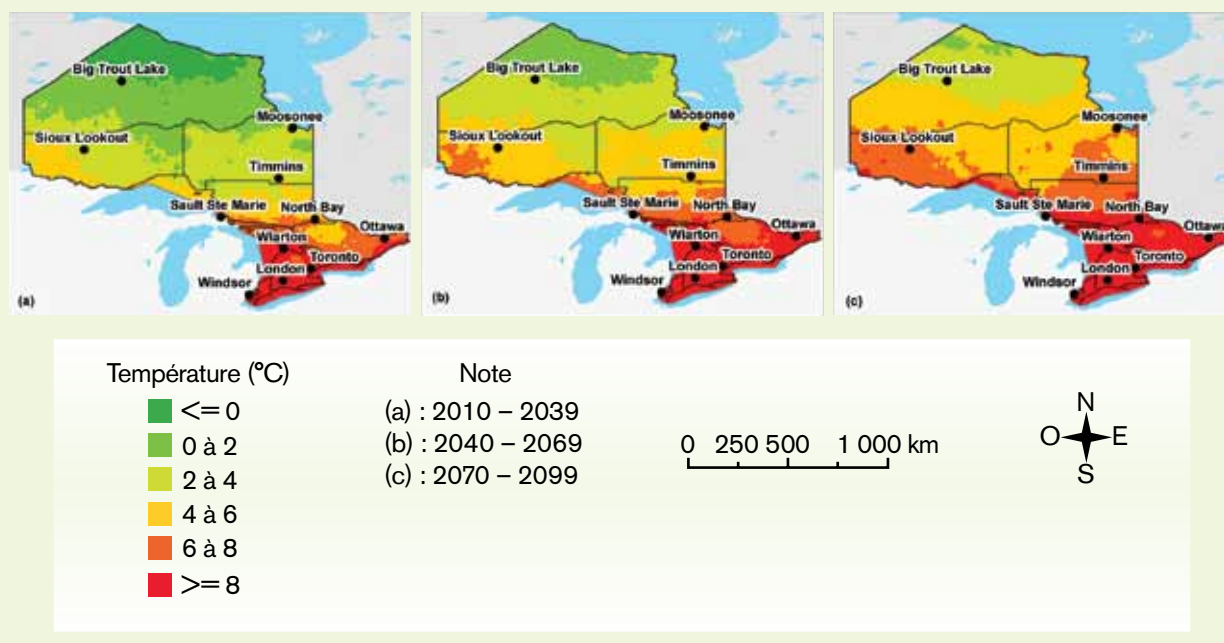
Le changement climatique peut aussi avoir des effets sur l'économie. Pour mieux comprendre les effets du changement climatique sur les secteurs économiques clés de l'Ontario comme le tourisme hivernal, l'agriculture, l'infrastructure et le secteur de l'énergie, nous effectuons une étude sur les indicateurs de ces effets. Le gouvernement provincial déterminera les tendances et les indicateurs lui



permettant de cerner les effets économiques, sociaux et environnementaux directs du changement climatique dans le but d'aider la population de l'Ontario à comprendre l'importance de ces effets dans la province.

La seule façon prudente de protéger les familles, les ressources naturelles, l'environnement et les investissements des entreprises de la province est d'atténuer notre exposition aux risques et de tirer parti des possibilités qui s'offrent à nous.

FIGURE 1 :
TEMPÉRATURE ANNUELLE MOYENNE DE 2010 À 2099 POUR TROIS PÉRIODES :
A) DE 2010 À 2039, B) DE 2040 À 2069, C) DE 2070 À 2099³.



³ Université de Regina, *Regional Climate Modelling Over Ontario Using UK PRECIS*, juillet 2011. Dans le cadre de cette étude, on a utilisé le modèle Providing Regional Climates for Impact Studies (PRECIS) du Royaume-Uni à une résolution de 25 kilomètres qui a été ramenée à 10 kilomètres pour la période de 2010 à 2099. Pour utiliser ce modèle, on s'est servi des résultats obtenus selon le scénario A1B à l'aide du modèle Hadley Center global climate (HadCM3Q).



Passer à l'action :

Surveillance des flux de carbone

Le ministère de l'Environnement a aménagé deux stations de surveillance des flux de carbone dans les régions de Kinoje Lakes (en 2009) et de la rivière Attawapiskat (en 2010), situées dans les basses terres de la baie d'Hudson, un important lieu mondial de stockage de carbone. Ces stations ont permis de mesurer de façon quasi continue des paramètres environnementaux de base et de recueillir des données sur l'échange de carbone (stockage et séquestration). Le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario a formé des partenariats fructueux avec la Première Nation d'Attawapiskat, DeBeers Canada et six universités canadiennes afin de coordonner les activités opérationnelles et les travaux d'entretien, de mettre en commun des ressources et des connaissances, d'optimiser la collecte de données et de minimiser les coûts. Le ministère a commandité deux demandes de subvention stratégique présentées au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada par l'Université McGill (environ 600 000 \$) et l'Université Sir Wilfred Laurier (environ 2 000 000 \$). Ces demandes ont été acceptées. Les auteurs de ces demandes utiliseront les données recueillies par les stations de surveillance du ministère pour concevoir, valider et peaufiner des mécanismes (p. ex., des modèles d'écosystèmes et des techniques de télédétection). Les données recueillies pendant deux ans ont été traitées et examinées en vue de déterminer leur qualité. Elles seront transmises aux intervenants clés puis au public en 2012-2013.

Fonds pour la recherche en Ontario et bourses de nouveaux chercheurs

Le ministère du Développement économique et de l'Innovation appuie la recherche scientifique sur le changement climatique par l'entremise du Fonds pour la recherche en Ontario et des bourses de nouveaux chercheurs. Le Fonds couvre une partie des coûts de fonctionnement et d'immobilisations associés aux recherches de pointe. Les bourses de nouveaux chercheurs aident les chercheurs ontariens prometteurs nommés récemment à leur poste à recruter des étudiants de premier cycle, des étudiants des cycles supérieurs, des détenteurs d'une bourse de perfectionnement postdoctoral, des adjoints de recherche, des associés et des techniciens pour leur équipe de recherche.

Dans le cadre de ces programmes de recherche, des fonds ont été accordés à des chercheurs étudiant les causes et les effets du changement climatique ainsi que la façon dont les êtres humains, les plantes et les animaux s'y adaptent. Les recherches ont lieu en Ontario et dans l'Arctique.



Profil : John C. Lin, Université de Waterloo

Le changement climatique est particulièrement prononcé aux latitudes plus élevées, c'est-à-dire aux frontières de l'Ontario, et a des conséquences majeures pour l'agriculture et les ressources en eau. Comme l'Ontario est la province qui compte le plus grand nombre de fermes, les gestionnaires des ressources et les décideurs ont besoin de prévisions climatiques exactes pour gérer les risques liés au changement climatique. Les travaux de M. Lin, qui a reçu une Bourse de nouveau chercheur, renforceront la capacité de l'Ontario de prévoir les conditions météorologiques en améliorant la compréhension du climat actuel grâce à des observations et à des modèles informatiques de pointe.

Profil : Luke Copland, Université d'Ottawa

Les changements majeurs subis par la calotte glaciaire et les glaciers de l'Arctique canadien sont considérés comme des indicateurs importants du changement climatique à l'échelle planétaire. Or, on ne sait pas exactement quel est l'état des glaces dans l'Arctique. Grâce à une aide financière du Fonds pour la recherche en Ontario, le laboratoire de M. Copland mesure, observe et surveille les glaciers et les calottes glaciaires. Les champs de glace du Nord du Canada ne sont pas surveillés adéquatement, bien qu'ils contiennent les plus importants volumes de glace au monde, hormis ceux du Groenland et de l'Antarctique. Si l'on comprend les changements que subissent ces masses de glace, on pourra clarifier l'évolution du climat dans l'Arctique canadien et ses effets possibles sur l'accès par les voies maritimes, les populations animales et les pratiques de chasse des Autochtones. M. Copland a publié récemment le résultat de ses recherches sur les glaciers et les calottes glaciaires du Yukon et du Nunavut.





Trouver des moyens et prévenir les sinistres

Le changement climatique aura une incidence sur l'infrastructure et des effets variés sur la durée de vie des matériaux de construction, les besoins en matière de chauffage et de climatisation, l'intégrité des routes et des bâtiments, l'infrastructure du réseau d'électricité, ainsi que les réseaux d'eau et d'égouts. Cela signifie qu'il faut tenir compte des nouvelles conditions météorologiques lors de la conception de l'infrastructure.

Dans le document intitulé *Faire face au changement climatique*, le gouvernement s'est engagé à entreprendre des études de cas d'évaluation de la vulnérabilité de l'infrastructure afin de mieux comprendre les effets possibles du changement climatique sur le cycle de vie de l'infrastructure. Pour les besoins de ces études de cas, le gouvernement de l'Ontario a collaboré avec Ingénieurs Canada afin d'évaluer la vulnérabilité de trois édifices publics : un palais de justice, un quartier général de la police et un immeuble de bureaux. Les évaluations de la vulnérabilité sont terminées et le gouvernement passe en revue les recommandations formulées quant aux mesures à prendre.

Parmi les autres mesures que nous avons prises, citons les suivantes :

- Nous avons accordé des fonds à la ville de Welland pour appuyer son évaluation des risques techniques liés au changement climatique auxquels sont exposés le système de traitement des eaux usées, le réseau d'assainissement mixte et l'infrastructure de traitement des eaux pluviales de la ville. Cette évaluation est effectuée en collaboration avec la région de Niagara, Ingénieurs Canada, les responsables de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent et d'autres partenaires.
- Nous avons préparé un document d'orientation indiquant comment une entité devant effectuer une évaluation environnementale aux fins de consultation du public peut tenir compte du changement climatique lorsqu'elle conçoit un projet, qu'il s'agisse d'une municipalité, du gouvernement provincial, d'un organisme public, d'un office de protection de la nature ou de Metrolinx.
- La Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE), l'Ontario Power Generation et Hydro One ont déjà intégré l'évaluation et la gestion des risques à leurs activités de base et utilisent les meilleures informations disponibles pour prévoir les effets possibles de phénomènes météorologiques fréquents et graves.



Leadership : Institut de Prévention des Sinistres Catastrophiques

L'Institut de Prévention des Sinistres Catastrophiques (IPSC) est le plus vaste organisme canadien de recherche multidisciplinaire sur les phénomènes météorologiques violents. L'IPSC est un chef de file de l'étude des moyens de réduire les risques d'inondation des sous-sols, ainsi que de la conception et de la construction de maisons neuves résistant aux dommages causés par des vents violents et d'autres risques.

Établi à l'Université Western à London, en Ontario, l'Institut a reçu plus de 11 millions de dollars en financement de base de la part des compagnies d'assurances du Canada. Les 30 scientifiques chevronnés associés à l'IPSC ont également reçu plus de 65 millions de dollars du gouvernement du Canada, du gouvernement de l'Ontario et d'autres bailleurs de fonds pour leurs recherches universitaires. Lors des ateliers organisés par l'IPSC, plus de 4 000 représentants des secteurs public et privé ont pu prendre connaissance des résultats des travaux de recherche les plus récents portant sur les phénomènes météorologiques violents. De plus, l'Institut a organisé la quatrième conférence mondiale de l'UNESCO sur la protection contre les inondations.

L'Institut collabore avec les municipalités, les assureurs et d'autres intervenants afin de sensibiliser les propriétaires d'habitations aux mesures qu'ils peuvent prendre pour réduire le risque d'inondation de leur sous-sol. L'Institut et ses partenaires ont construit des maisons modèles et rénové des habitations partout au pays afin d'illustrer les mesures qui peuvent être prises pour atténuer le risque de dommages lors d'un phénomène météorologique violent. Par exemple, à l'automne 2011, l'IPSC s'est associé à Habitat pour l'humanité à London afin de construire trois maisons modèles éconergétiques résistant aux conditions météorologiques exceptionnelles. Ces maisons sont munies d'un clapet antiretour afin de réduire le risque d'inondation du sous-sol lors de pluies intenses et d'un toit renforcé à l'aide d'une armature de protection contre les ouragans, les vents violents et les tornades. Il s'agit des maisons les plus éconergétiques jamais bâties par Habitat London et les plus résistantes aux catastrophes grâce aux modifications qui y ont été apportées à la suite des recherches de l'IPSC sur les effets du changement climatique.

Leadership : Ville de Guelph

Le centre commercial SmartCentres situé à l'intersection des routes 6 et 7, à Guelph, est doté d'un système de rétention des eaux pluviales souterrain novateur. Le fond et les côtés du système laissent l'eau s'infiltrer.

La ville de Guelph craignait qu'un projet d'aménagement d'une telle envergure ait des effets négatifs comme un écoulement accru d'eaux pluviales et une baisse de l'alimentation de la nappe souterraine. Les pluies abondantes plus fréquentes attribuables au changement climatique auraient sans doute aggravé le problème des eaux pluviales.

L'eau provenant du terrain de stationnement est recueillie par des puisards traditionnels puis traverse neuf filtres qui éliminent l'huile, les débris, le limon, le sel de voirie et d'autres substances. Elle est ensuite envoyée dans des réservoirs de stockage avant de retourner lentement dans l'aquifère.

Des études ont démontré que les eaux pluviales retournent dans l'aquifère au même rythme qu'avant la construction du centre commercial et ne se retrouvent pas dans le système de gestion des eaux pluviales, qui a atteint sa capacité maximale. Bref, le nouveau système est un franc succès.



Préparer le secteur agricole

Un secteur agricole prospère est essentiel pour l'économie de l'Ontario. En agissant de façon proactive, les producteurs agricoles de la province peuvent accroître leur compétitivité et leur résilience économique. Le gouvernement de l'Ontario collabore avec les producteurs, les vétérinaires et le milieu universitaire afin d'améliorer la santé des plantes et des animaux à la ferme, notamment en trouvant des moyens de prévenir la propagation de pathogènes et en améliorant la surveillance afin de pouvoir détecter rapidement diverses maladies animales dès leur apparition. De plus, nous collaborons avec nos partenaires afin de repérer et de surveiller les maladies végétales et les espèces nuisibles qui pourraient miner la viabilité économique du secteur agricole, notamment la rouille du soja, la punaise diabolique, le vers-gris occidental du haricot et la drosophile à ailes tachetées.

Il faut relever les défis environnementaux, y compris ceux liés au changement climatique, pour favoriser l'adaptabilité et la viabilité des secteurs agricole et agroalimentaire. Dans cette optique, le gouvernement provincial prend diverses mesures, y compris les suivantes :

- Il étudie la possibilité d'adopter de nouveaux modèles de gestion des risques des entreprises afin de mieux tenir compte des effets du changement climatique, il finance des travaux de recherche visant notamment à repérer les risques et les possibilités associés au changement climatique et il aide le secteur agricole de l'Ontario à s'adapter du mieux possible aux changements prévus.
- Il améliore les outils offerts aux agriculteurs dans le cadre du Programme des plans agroenvironnementaux. Le manuel du Plan agroenvironnemental a été mis à jour. De plus, divers guides sur les pratiques de gestion optimales traiteront des questions liées à l'adaptation au changement climatique, y compris l'utilisation efficace de l'eau, de l'énergie et des éléments nutritifs et la conservation des sols.
- Il conçoit des outils qui aideront les agriculteurs à intégrer les données provenant de la modélisation du climat à leur plan de gestion des risques affectant l'approvisionnement en eau et la qualité de l'eau, et à mettre en œuvre leur plan de protection des sources.



Étude de cas :

Des recherches révolutionnaires pour aider les cultivateurs de raisins de l'Ontario

Les changements climatiques auront une incidence sur les régions viticoles et les cépages cultivés. En Ontario, le secteur viticole et l'industrie vinicole apportent une contribution d'un milliard de dollars par année à l'économie de la province. Reconnaissant l'importance de cette contribution, le gouvernement de l'Ontario investit 2,86 millions de dollars par l'entremise du Fonds pour la recherche en Ontario afin de protéger l'industrie viticole de l'Ontario.

Le Cool Climate Oenology and Viticulture Institute de l'Université Brock est un institut de recherche de calibre international qui étudie les effets du climat sur la viticulture, ainsi que l'œnologie, l'industrie vinicole et la culture du vin (<http://www.brocku.ca/ccovi/>).

Une équipe de 19 chercheurs de l'Université Brock, dirigée par Gary Pickering, mettra au point un système d'avertissement météorologique rapide et des vignes plus résistantes qui aideront les viticulteurs à s'adapter aux changements météorologiques et à continuer de produire des vins de qualité.

Pour relever les défis auxquels ils font face, les chercheurs concevront des techniques permettant d'éliminer les saveurs indésirables attribuables au changement climatique et mettront en œuvre des stratégies à long terme visant notamment à adapter les cépages aux conditions météorologiques futures, ce qui permettra aux viticulteurs ontariens de s'adapter au changement climatique et à l'industrie d'être encore plus dynamique, diversifiée et viable.



Les Grands Lacs sont un trésor mondial. Ils contiennent près de 20 % des réserves d'eau douce de surface de la planète. Ils nous fournissent de l'eau potable et contribuent à notre qualité de vie et à notre prospérité. Nous devons préserver la salubrité des Grands Lacs maintenant et pour nos enfants, nos petits-enfants et les générations futures.

Le Réseau de la Voie maritime du Saint-Laurent comprend 90 ports commerciaux et autres dont les échanges commerciaux représentent un volume de plus de 180 millions de tonnes métriques par année. Cette voie navigable intégrée génère plus de 4 milliards de dollars et assure environ 20 000 emplois directs au Canada. Aux États-Unis, ce sont 3 milliards de dollars et 50 000 emplois. En outre, plus d'un million de plaisanciers naviguent sur les Grands Lacs.

Les niveaux d'eau sont un aspect important des Grands Lacs pour la navigation commerciale et de plaisance. On prévoit que le réchauffement climatique prolongera la saison de transport et de navigation de plaisance, mais abaissera les niveaux d'eau. Une baisse à long terme des niveaux d'eau limiterait l'accès aux quais, aux chalets et aux marinas, réduirait la capacité de chargement des navires, modifierait certains parcours de navigation de plaisance et pourrait créer des problèmes en ce qui concerne l'approvisionnement en eau, son goût et son odeur. Lorsque le niveau d'eau est trop bas, la capacité de chargement des navires diminue, ce qui hausse le coût de transport des marchandises. Les pertes de revenus qui s'ensuivraient sont estimées à 800 \$ par navire pour chaque centimètre de baisse des niveaux d'eau.

Gérer les risques auxquels sont exposées les ressources en eau de l'Ontario

Le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à protéger les vastes ressources en eau de la province, notamment en s'assurant que l'eau potable est conforme aux normes de salubrité les plus strictes, en protégeant l'intégrité des zones riveraines et en encourageant l'exploration côtière et les loisirs.

Plus de 98 % de la population ontarienne habite dans le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent, qui fournit plus de 80 % de l'eau potable aux résidents de la province. En outre, l'économie régionale de la région des Grands Lacs et du Saint Laurent se classe au quatrième rang parmi les plus importantes économies au monde.

Les Grands Lacs sont vulnérables au changement climatique. Par exemple, des tempêtes graves plus fréquentes peuvent accroître l'érosion des sols et la pollution des lacs. Au printemps 2012, le gouvernement provincial a rendu publique l'ébauche de la Stratégie ontarienne pour les Grands Lacs. Cette stratégie pourrait également mieux protéger les parties des Grands Lacs les plus à risque, ce qui rendrait les lacs plus résilients et mieux en mesure de s'adapter au changement climatique.

Par ailleurs, l'ébauche de la Stratégie ontarienne pour les Grands Lacs énonce des mesures visant à mieux comprendre les effets du changement climatique sur les Grands Lacs et à s'y adapter. Ces mesures comprennent les suivantes :

- faire en sorte que les ententes sur les Grands Lacs tiennent compte du changement climatique;

- tenir compte de l'information climatique locale, puis élaborer des mesures de gestion adaptatives;
- envisager d'entreprendre une évaluation pilote de la vulnérabilité d'une usine de traitement de l'eau aux effets du changement climatique, en partenariat avec les municipalités et le secteur de l'ingénierie.

Accroître la résilience des écosystèmes

Soucieux de protéger la flore et la faune de l'Ontario, le gouvernement met au point des outils pour les gestionnaires des ressources naturelles et les autres personnes chargées de la protection et de la conservation de l'environnement.

Nous savons que les conditions ambiantes des écosystèmes évoluent constamment. Nous savons également que le climat change à un rythme tel que les écosystèmes pourraient être incapables de s'y adapter ou qu'ils n'auront peut-être pas assez de temps pour le faire.

En décembre 2011, le *Practitioners Guide to Climate Change Adaptation in Ontario's Ecosystems* (guide du praticien en matière d'adaptation au changement climatique pour les écosystèmes de l'Ontario) a été publié pour aider les organismes tels que les offices de protection de la nature et les groupes d'intendance à se préparer au changement climatique. Nous avons également conçu une trousse d'adaptation au changement climatique offerte en ligne intitulée

De bons outils pour un climat chaud!, qui a pour but d'aider les spécialistes et les autres Ontariennes et Ontariens à se renseigner sur les techniques d'évaluation de la vulnérabilité au changement climatique et à prendre des mesures d'adaptation.

En 2011-2012, on a effectué des évaluations de la vulnérabilité de certaines ressources naturelles de la ceinture d'argile, dans le Nord-Est de l'Ontario, dans le cadre d'un projet pilote ayant pour but d'aider la population de l'Ontario à trouver

Passer à l'action :

Encourager la conservation de l'eau

En plus de prendre des mesures afin de protéger les ressources en eau de la province, nous devons utiliser l'eau de façon plus efficace pour nous adapter au changement climatique, car l'évolution des précipitations et des conditions météorologiques peut intensifier les pressions qui s'exercent sur ces ressources. En réduisant le gaspillage d'eau, on réduit également la quantité d'énergie requise pour pomper, traiter et chauffer l'eau, ce qui contribue à atténuer le changement climatique. La conservation de l'eau et les mesures visant à assurer la viabilité des ressources en eau sont une occasion de trouver des solutions novatrices et de concevoir de nouvelles technologies, ce que cherche à accomplir la *Loi de 2010 sur le développement des technologies de l'eau*.

Par ailleurs, le gouvernement provincial s'est engagé à aider les familles ontariennes à conserver l'eau et à réaliser des économies en mettant en œuvre le programme WaterSense^{MD} en mars 2012. Ce programme à participation volontaire indique aux consommateurs quels sont les appareils qui utilisent l'eau de façon efficace, ce qui leur permet de choisir des produits plus efficaces comme un robinet, une pomme de douche et une toilette. Les produits et services auxquels l'étiquette WaterSense a été fixée sont au moins 20 % plus efficaces sans que leur fonctionnement ne soit affecté.



Passer à l'action :

Programme 50 millions d'arbres

Jusqu'à maintenant, 11,3 millions d'arbres ont été plantés dans le Sud de l'Ontario dans le cadre du programme 50 millions d'arbres. Il s'agit d'un pas important en vue de rétablir la résilience de nos écosystèmes face au changement climatique. Le boisement (la plantation d'arbres à grande échelle) permet d'atténuer un grand nombre des pressions exercées sur l'environnement. Il protège la biodiversité, les habitats (y compris ceux des espèces en péril), les sols et les eaux souterraines et de surface, protège contre les inondations, assainit l'air, séquestre le carbone et permet aux Ontariennes et aux Ontariens de jouer un rôle actif, ce dont bénéficieront la province et les générations futures.

des moyens d'adaptation au changement climatique. On a utilisé une évaluation de la vulnérabilité et un cadre d'adaptation à plusieurs volets pour étudier les effets possibles du changement climatique sur les ressources naturelles. Les intervenants et les partenaires, y compris les représentants de plusieurs communautés autochtones, ont participé au processus dès le début afin de trouver des moyens d'adaptation convenant aux systèmes naturels, gérés et sociaux de la ceinture d'argile.

Par ailleurs, l'Ontario a élaboré un plan intitulé *La biodiversité, c'est dans notre nature* pour atteindre les objectifs et obtenir les résultats énoncés dans la Stratégie de la biodiversité de l'Ontario de 2011. Une des mesures importantes proposées dans la stratégie consiste à accroître la résilience des écosystèmes en évaluant leur vulnérabilité au changement climatique et à fournir des outils pour l'élaboration de plans d'adaptation.

Le changement climatique signifie également que de nouvelles espèces envahissantes feront leur apparition, ce qui menacera la biodiversité en endommageant des espèces indigènes et des écosystèmes ou en entraînant leur déplacement. Depuis 2011, le gouvernement provincial dirige l'élaboration d'un Plan stratégique de l'Ontario contre les espèces envahissantes. L'ébauche de ce plan a été affichée sur le Registre environnemental afin de recueillir les commentaires du public et des ateliers ont été organisés pour consulter les experts et les professionnels de la conservation au sujet du plan. On peut consulter la version définitive du plan sur le Registre environnemental.

Les activités de surveillance et de recherche portant sur les forêts, les pêches et la faune de l'Ontario nous aident à modifier nos politiques et à prendre des décisions en matière de gestion des ressources qui tiennent compte des changements touchant les espèces, les territoires et le comportement des espèces et des populations.



SECTION 7 : L'AVENIR

Continuer à miser sur des stratégies d'adaptation de calibre mondial

Les mesures d'adaptation que nous prenons sont avantageuses pour toutes les parties en cause, car elles permettent également d'atteindre d'autres objectifs sociaux, environnementaux ou économiques.

Outre les plans et les stratégies déjà présentés, plusieurs initiatives axées sur l'avenir sont en cours :

- En collaboration avec le gouvernement fédéral, nous négocions une nouvelle Entente Canada-Ontario sur l'écosystème du bassin des Grands Lacs tenant compte des effets du changement climatique et des mesures d'adaptation.
- Nous étudions les commentaires du public au sujet du plan de mise en œuvre de la Stratégie de la biodiversité de l'Ontario.
- Nous élaborons actuellement la version finale de la Stratégie d'adaptation au changement climatique pour le lac Simcoe. En 2011, pour donner suite au Plan de protection du lac Simcoe, le ministère de l'Environnement a dirigé une évaluation de la vulnérabilité du bassin versant du lac Simcoe au changement climatique afin d'orienter l'élaboration d'une stratégie d'adaptation au changement climatique. Des scientifiques et des professionnels du gouvernement et d'universités, des représentants de communautés métis et des Premières Nations et des membres du public ont participé à ce projet.
- Nous continuons d'appuyer l'amélioration des études scientifiques portant sur les effets du changement climatique en mettant en œuvre des initiatives de modélisation climatique et de surveillance des écosystèmes.
- Nous améliorons les outils et les ressources dont les collectivités ont besoin pour élaborer des plans d'adaptation comme les processus d'élaboration de stratégies d'évaluation des risques et d'adaptation.
- Nous participons au nouveau programme des plateformes d'adaptation de Ressources naturelles Canada afin de mettre en œuvre des initiatives stratégiques ciblées qui viennent en aide aux secteurs prioritaires en Ontario.



Depuis la publication du document intitulé *Faire face au changement climatique : Stratégie d'adaptation et plan d'action de l'Ontario 2011-2014*, qui décrit notre première stratégie d'adaptation et notre premier plan d'action, notre gouvernement est en contact et collabore avec les universités, les municipalités et diverses collectivités afin d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des outils permettant à l'Ontario de se préparer et de faire face aux effets du changement climatique.

Grâce à son leadership et à la collaboration, l'Ontario met en œuvre des stratégies d'adaptation visant à protéger les écosystèmes, l'infrastructure et les biens personnels, les collectivités agricoles, l'eau potable et la santé de la population.

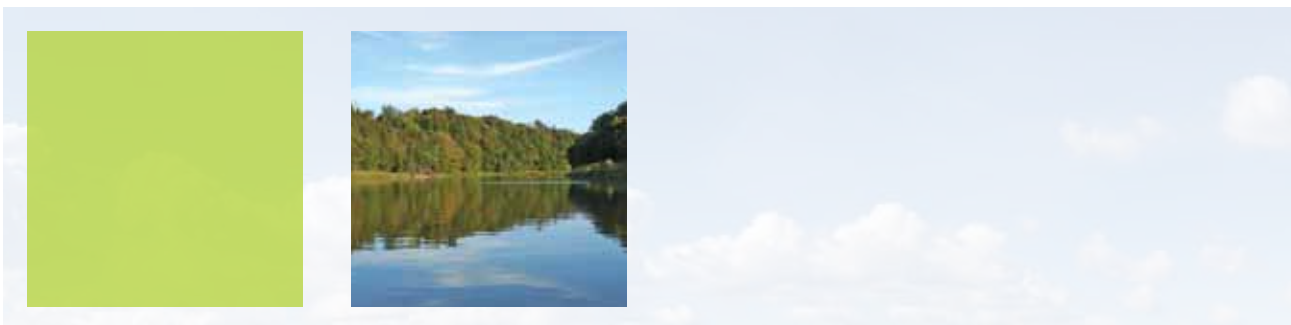
Nous évaluons la vulnérabilité des forêts, des pêches et de la faune au changement climatique et trouvons des moyens de protéger la biodiversité et les quelque 200 espèces indigènes en péril en Ontario.

De plus, nous veillons à ce que notre infrastructure essentielle, notamment celle des secteurs de la santé, de l'électricité et des télécommunications, demeure efficace lors d'un phénomène météorologique d'importance.

En collaboration avec nos partenaires, nous surveillons et repérons les maladies des plantes afin de protéger le secteur agricole et améliorons la surveillance des animaux afin de détecter les maladies plus tôt et de trouver des moyens de prévenir leur propagation. Grâce à ces mesures, aux recherches et à la mise en œuvre des stratégies de gestion, nous aidons les agriculteurs ontariens à atténuer leurs risques et à stabiliser leur situation économique.

Nous élaborons de nouveaux systèmes d'avertissement en cas d'inondation et nous nous assurons que le filet de sécurité de l'Ontario en matière d'eau potable, les plans de protection des sources d'eau élaborés en vertu de la *Loi de 2006 sur l'eau saine* et l'ébauche de la Stratégie d'adaptation pour le lac Simcoe tiennent compte des effets du changement climatique.

Nous surveillons de près les populations de moustiques et de tiques afin de suivre la propagation des maladies à transmission vectorielle comme la maladie de Lyme et le virus du Nil occidental. La norme de santé publique de l'Ontario sur la prévention et la gestion des risques pour la santé dans l'environnement, établie en vertu de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*, exige une sensibilisation accrue du public aux facteurs de risque pour la santé associés au changement climatique.



Pour atténuer les effets du changement climatique sur la santé humaine, nous étudions l'utilisation des cadres d'adaptation locaux qui mettent l'accent sur le lien entre la santé humaine et l'environnement.

Nos stratégies d'adaptation et nos initiatives d'atténuation sont bénéfiques pour la population de l'Ontario. La réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'aménagement de collectivités compactes et viables offrant des services de transport en commun adéquats sont des éléments essentiels de notre stratégie provinciale à long terme. En nous attaquant au changement climatique maintenant, nous améliorerons notre économie et notre qualité de vie à court terme et pour les générations futures.

Vous pouvez télécharger des annexes détaillées décrivant les initiatives d'adaptation et fournissant des données sur les émissions de GES de l'Ontario en format PDF à partir de notre site Web : http://www.ene.gov.on.ca/environment/fr/resources/STDPROD_100827 (version française) ou http://www.ene.gov.on.ca/environment/en/resources/STDPROD_100825 (version anglaise).



CONCLUSION

Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), les coûts qu'il faut engager pour transformer le secteur énergétique mondial en raison du changement climatique augmentent d'environ 500 milliards de dollars par année. Nous passons à l'action afin d'atténuer les coûts socioéconomiques qu'il faudra payer si on ne prend pas de mesures concrètes en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre ou si on tarde à se préparer aux effets du changement climatique.

La lutte contre le changement climatique joue déjà un rôle important dans l'économie mondiale et en jouera un encore plus grand à l'avenir. En fait, notre économie dépend directement et indirectement de l'environnement et nous ne pouvons nous permettre de rester en arrière. C'est pour cette raison que la province continue d'investir dans les technologies propres, aide les industries à innover tout en réduisant leurs émissions et prend des mesures afin de protéger les collectivités contre les effets du changement climatique.

Nombre de ces mesures réduiront les émissions de gaz à effet de serre, réduiront le plus possible les lourdes pertes attribuables aux phénomènes météorologiques extrêmes et stimuleront l'économie de l'Ontario sur-le-champ et à long terme. Nos stratégies d'atténuation et d'adaptation donnent des résultats concrets et nous nous attendons à en obtenir encore plus à mesure que de nouveaux plans et programmes seront mis en œuvre.

Le changement climatique est un enjeu d'envergure mondiale qui nécessite une collaboration à l'échelle locale, nationale et internationale. Des collectivités viables et une économie à faibles émissions de carbone sont des ajustements nécessaires pour que toute la population de l'Ontario jouisse d'un avenir où elle pourra continuer de profiter des nombreux avantages qu'offre notre magnifique province.



Pour plus de renseignements sur le changement climatique, consulter le site du ministère de l'Environnement à ontario.ca/environnement ou appeler au 1 800 565-4923.